



Bulletin Vert



CHF 4.50 · 3 €

22 Vertes et Verts aux Chambres fédérales

Duc Spirit Travel

**BIRMANIE – CHINE
VIETNAM**

**VOYAGE – RENCONTRES
AUTHENTICITÉ – SOLIDARITÉ**

Joignez-vous à nous pour une évasion hors pair et contribuez directement aux projets de solidarité en faveur des enfants au Cambodge et au Vietnam.

Programme 14 jours, CHF 1380.- (sur base de 4-6 personnes pour le Vietnam + vol international).

Pour retrouver la passion des voyages et l'esprit de la solidarité, voyagez AUTREMENT!

www.DucSpiritTravel.net
079 760 71 60

**VELO
POSTALE GENEVE**

**LIVRAISON
EXPRESS**

022 321 18 28
WWW.LAVELOPOSTALE.COM

SANS SURTAXE CARBURANT!

Imprimerie Médecine et Hygiène
Régis Chamberlin
Stefania De Cupis
Marion Sartre

MH

Nous sommes à l'opposé des entreprises qui se limitent à imprimer. Pour nous, imprimer c'est participer à la finalisation d'un projet.

Notre développement commercial a été pensé et orienté pour privilégier des clients correspondant à notre savoir-faire.

Ces derniers s'inscrivent dans notre culture relationnelle ce qui implique durabilité et convivialité, construites avec le temps.

46, chemin de la Mousse
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 869 00 11
Fax 022 869 00 10
imprimerie@medhyg.ch

laundrenet®

**SALON LAVOR
A VOCATION
ECOLOGIQUE**

**EN VENTE SUR PLACE OU
LIVRAISON A DOMICILE : PRODUITS
DE LESSIVE ET DE NETTOYAGE
ECOLOGIQUES (HELD)!**

**SERVICE PRESSING : NOUVELLE
METHODE QUI REMPLACE LE
NETTOYAGE A SEC, SANS GENERER
DE DECHETS CHIMIQUES!**

SANS UTILISATION DE TETRAHCLORE
ETHYLENE (PERCHLORE ETHYLENE)
OU DE BENZINE, TOUT EN EFFECTUANT
LES OPERATIONS DE TRAITEMENT
HABITUELLES

INTERNET, IMPRIMANTES,
FAX, SCANNER, TELEPHONES
PAR INTERNET

**ET PLUS!
RAMASSAGE ET LIVRAISON
DU LINGE A DOMICILE!**

Rue de la Servette, 83
tel. 022 734 8383 fax. 022 734 8307 www.laundrenet.com

Supports originaux et indépendants

sillage

la pub où vous n'y pensez pas

www.sillage.ch | pub@sillage.ch | 078 899 64 41

photo: Deborah Polasek

ÉLECTIONS
FÉDÉRALES
2007

22 Vertes et Verts aux Chambres fédérales

	5 Croissance et renouveau Hubert Zurkinden
	6 Les Jeunes VertEs, une force électorale dont la maison mère doit tenir compte! Aline Trede
	7 Sortis des urnes, le poison et l'antidote Raphaël Thiémarc
	8 20 élu-e-s au Conseil national
	13 2 élus au Conseil des Etats
ÉCLAIRAGE	14 Aux racines du nationalisme conservateur Josef Lang
POLITIQUE FÉDÉRALE	16 Lex Koller: accès de fièvre sur les Alpes Anne-Catherine Menétrey
	17 Anne-Catherine Menétrey-Savary, un parcours fascinant et multiple Luc Recordon
	18 L'initiative climatique a abouti! Miriam Behrens Initiative pour une mobilité humaine et durable Initiative pour le paysage Initiative pour une protection face à la violence des armes
	19 Chronique parlementaire. Le dernier tour de piste d'avant les élections Therese Frösch
ENVIRONNEMENT	20 3^e Université d'été des Verts romands. La fin du pétrole... Nicole Baur
	21 Eloge des sols vivants Bernard K. Martin
GENÈVE	22 L'énergie notre affaire Sylvia Leuenberger
TESSIN	22 Voie barrée à une nouvelle route! Greta Gysin
VAUD/FRIBOURG FRIBOURG	23 Donner des ailes à la Broye Nicole Baur, Roman Hapka
	24 Création artistique et participation des habitants Laurent Thévoz
NEUCHÂTEL	24 Planification et contrainte: deux outils au service de la gestion du territoire Fabien Fivaz
VALAIS	25 L'immobilier dans les stations: du laisser-faire au savoir-faire? Christophe Clivaz
PORTRAIT	26 François Contini, entre Bienne et Berne Sandrine Burger
TOUR DE SUISSE	27 A Soleure, la question nucléaire à la croisée des chemins Iris Schelbert-Widmer
LECTURES	28 André Gorz, penseur inclassable Andràs November
FEUILLETON	30 Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle? Luc Recordon
	30 Impressum
	31 Abonnements

Une joie troublée

Le soir des élections, les Verts ont vraiment eu de quoi se réjouir. Nous avons atteint et même dépassé les objectifs que nous nous étions fixés comme parti. Félicitations à toutes et à tous et merci mille fois!

Nous avons cependant d'autres objectifs: notre but était de renforcer le camp rose-vert et le centre. Nous n'y sommes pas parvenus. Et nous le sentons durement durant les quatre années à venir, pas seulement sur les dossiers qui concernent l'écologie, mais aussi dans les domaines de la politique sociale et de l'équité.

En effet, la domination de l'UDC sur le camp bourgeois s'est faite encore plus forte. Le centre de gravité du Conseil fédéral, qui en 2003 s'était déjà déplacé vers la droite, s'y ancre durablement, même s'il devait y avoir des rocadés au sein du gouvernement. A cet égard, la campagne électorale à 15 millions – au moins – de l'UDC, xénophobe et axée sur la personne de Blocher, est une réussite.

Il nous sera encore plus difficile de trouver des compromis acceptables sur les thèmes qui nous tiennent à cœur. Et comme Verts, nous ne pouvons pas nous contenter de savourer nos résultats électoraux, mais devons plus que jamais veiller à faire passer nos idées. Nous devons renforcer notre capacité à lancer et faire aboutir référendums et initiatives, à mener des campagnes de votation et des actions victorieuses. Notre succès électoral et les attentes qu'il suscite nous obligent à investir dans le renforcement du parti à long terme, afin de ne pas perdre très vite, au profit d'autres forces, les nouveaux électeurs et électrices que nous venons de gagner.

Grâce aux ailes que nous donne le succès, nous réussirons sûrement à relever le défi.



Therese Frösch
Conseillère nationale BE
Présidente du groupe des Verts
au Conseil national



Les Verts en campagne: les réveils ont sonné sur la place Fédérale le 8 septembre dernier pour donner l'alerte et rejeter les projets du lobby nucléaire.

Vingt-deux!

Croissance et renouveau

Le 21 octobre 2007, les Verts suisses ont obtenu le plus grand succès de leur histoire.

Ce succès n'est pas dû aux caprices de la météo, mais bien à un travail de longue haleine et à une campagne efficace et proche de la population.

Nos objectifs pour les élections fédérales de cette année étaient de gagner trois à cinq sièges au Conseil national, de faire notre entrée au Conseil des Etats et de recueillir 10% des suffrages.

Nous avons décroché sept sièges supplémentaires, passant de 13 à 20 élus et élus. Les Verts ont gagné un siège supplémentaire à Genève, dans le canton de Vaud et à Berne, deux sièges à Zurich.



Dessin de Henning Kohberg, paru dans le *Bulletin Vert 6*.

Soleure et Bâle obtiennent chacun un nouveau siège Vert. Et dorénavant les Verts sont présents au Conseil des Etats. Robert Cramer et Luc Recordon sont les premiers Verts élus à la Chambre haute. Un seul très petit regret: comme les Verts ne se sont présentés aux élections que dans 17 cantons, nous n'avons pas réussi à atteindre la barre des 10% de voix, mais avec 9,6%, nous en sommes très proches.

Si l'on entre dans le détail de ces résultats électoraux, on peut faire plusieurs constats:

- en pourcentage, les Verts ont progressé dans pratiquement tous les cantons. La plus grande progression s'observe à Genève (+5,2% à 16,4%), Zoug (+4,6% à 17%) et Soleure (+4% à 10%). Il n'y a que trois cantons dans lesquels les écologistes marquent un recul (LU, SG, NE), mais sans perte de siège. Le résultat du canton de Schwyz est particulièrement réjouissant: les Verts schwyzois, créés en juin 2007 seulement, ont obtenu pour leur premier essai 3,4% des voix, ce qui a permis de sauver le siège du PS;
- dans le groupe des Verts au National, les femmes et les hommes sont représentés à égalité, avec 10 élues et 10 élus, plaçant notre parti en tête en matière de représentation des femmes;
- avec Bastien Girod (ZH), Antonio Rodgers (GE) et Adèle Thorens (VD), la jeune génération des Verts fait son entrée au Conseil national;
- les jeunes VertEs ont contribué de façon essentielle au succès électoral, en présentant leurs propres listes dans douze cantons et en obtenant, dans de nombreux cas, le meilleur résultat parmi les listes jeunes.

LE RÉSULTAT D'UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Beaucoup de médias et de politologues ont choisi la voie de la facilité en imputant le succès électoral des Verts au changement climatique. Certes, le réchauffement de la planète a joué un rôle: depuis le rapport sur le climat de l'ONU paru en janvier 2007, l'environnement et le climat figurent en tête des préoccupations de la population suisse. Mais bien d'autres facteurs ont contribué à ce succès:

- depuis plus de vingt ans, inlassablement et avec persévérance, les Verts font des propositions pour protéger l'environnement et le climat. Notre engagement politique pour le développement durable, pour la cohésion sociale et nationale et pour une Suisse ouverte et solidaire est cohérent et ne date pas d'hier. C'est pourquoi toujours plus d'électrices et d'électeurs choisissent de voter Vert;
- la voie du succès est ouverte depuis longtemps. Depuis 2002, presque toutes

les élections cantonales nous ont été favorables et nous avons gagné des sièges dans les parlements et les exécutifs cantonaux et communaux. Le travail des Verts dans ces instances est apprécié et récompensé;

- jamais les Verts n'ont été aussi présents dans une campagne électorale nationale: 22 listes Vertes et 12 listes Jeunes VertEs, réunissant au total 430 candidats et candidates – plus que n'importe quel autre parti –, dans 17 cantons pour le Conseil national, 11 pour les Etats.

Bref, nous ne devons pas notre succès électoral aux caprices de la météo. Il repose sur des bases solides, du point de vue des contenus, des personnes et de l'organisation.

UNE AUTRE MANIÈRE DE FAIRE CAMPAGNE

Il est évident que les Verts peuvent encore faire de grands progrès en matière de campagne électorale. Mais les résultats montrent qu'on peut avoir du succès sans disposer d'un budget élevé et d'une machine de campagne centralisée. Nous avons fait campagne avec des moyens simples, mais efficaces:

- nous avons arrêté notre thème principal de campagne plus d'une année avant les élections, avant même la parution du rapport de l'ONU, avec un slogan percutant: *Il est temps de prendre parti pour le climat*. Et nous avons su montrer, par notre plateforme électorale, que nous avons des propositions intéressantes en matière de politique économique, sociale et internationale;
- nous avons été à la rencontre de la population, en récoltant des signatures pour l'initiative climatique, l'initiative «pour des véhicules respectueux des personnes» et l'initiative pour la protection du paysage, avec l'action tournesols (250 000 tournesols offerts dans toute la Suisse) et de nombreuses autres actions. Ce type de campagne n'attire peut-être pas l'attention des médias, mais il est efficace et proche de la population.



Hubert Zurkinden

Secrétaire général des Verts suisses

Conseil national	2003 (%)	2007 (%)	+/- (%)	sièges
AG	5.1	8.1	+3.0	1
BE	9.3	12.9	+3.6	3 (+1)
BL	12.6	13.8	+1.2	1
BS	9.2	12.1	+2.9	1 (+1)
FR	4.0	6.3	+2.3	–
GE	11.2	16.4	+5.2	2 (+1)
LU	9.8	9.0	–0.8	1
NE	13.8	9.4	–4.4	1
SG	7.1	6.4	–0.7	1
SO	6.0	10.0	+4.0	1 (+1)
SZ	–	3.4	+3.4	–
TG	7.9	10.2	+2.3	–
TI	3.0	4.8	+1.8	–
VD	11.3	14.3	+3.0	3 (+1)
VS	2.6	3.9	+1.3	–
ZG	13.6	17.0	+3.4	1
ZH	8.5	10.4	+1.9	4 (+2)
Suisse	7.4	9.6	+2.2	20 (+7)

Les Jeunes VertEs, une force électorale dont la maison mère doit tenir compte!

Lors de ces élections fédérales, les Jeunes VertEs sont la formation jeune qui, sur le plan suisse, a remporté le plus de suffrages. Trois ans à peine après leur fondation au niveau national, ils ont leur premier élu au parlement fédéral. C'est un signe fort, et nous espérons qu'il ne sera pas sous-estimé par notre maison mère.

Les Jeunes VertEs ont présenté des listes dans douze cantons, six fois plus qu'en 2003. De nombreuses nouvelles sections ont osé se lancer à l'eau sans plus attendre, et en ont été récompensées. A sept reprises, les Jeunes VertEs occupent la première place parmi les listes jeunes, trois fois ils arrivent en deuxième position, et dans deux cantons doivent se contenter de la médaille de bronze. Cerise sur le gâteau: nous avons un conseiller national! Un résultat éloquent et qui ne doit pas être ignoré.

En mars de cette année, le bureau des Verts suisses a adopté à l'unanimité un document par lequel les Verts s'engageaient à réserver une place privilégiée à de jeunes candidates et candidats, derrière les conseillères et conseillers nationaux sortants. Si ce n'était pas possible, pour une raison ou une autre, ils devaient soutenir des listes de Jeunes VertEs.

Malheureusement, aucun des partis Verts cantonaux n'a tenu ces engagements. Ce n'est qu'au prix d'un grand effort et de beaucoup d'engagement de la part des Jeunes VertEs que le seul jeune Vert qui a réussi à être élu a obtenu une bonne place sur la liste, derrière les sortants.

Et aujourd'hui? Il apparaît dans tous les journaux et tous les Verts sont fiers de cette relève. Peu de candidats ont eu droit à une couverture médiatique aussi large que le jeune conseiller national Vert Bastien Girod. C'est le parti tout entier qui en profite. Aujourd'hui, tout le monde pense que les Verts zurichois ont joué un coup gagnant. Avec Antonio Hodgers de Genève et Adèle Thorens de Lausanne, deux autres jeunes Verts ont réussi à faire leur entrée au Conseil national, sur vingt élus.

Dans quatre ans, le potentiel que représentent les Jeunes VertEs ne doit pas être une nouvelle fois ignoré. C'est une question de durabilité et de long terme. Où étaient ces critères chers aux Verts quand vous avez fait vos listes? Une moyenne d'âge de 47 ans sur une liste des Verts au Conseil national, est-ce un signe de durabilité? Maintenant que les Verts sont une force montante, chacun veut en être, quitte à oublier les principes.

Enfin, c'est comme au foot. Nous sommes votre relève et sans nous, dans 20 ans, vous ne serez plus ce parti dont on apprécie la fraîcheur. Et en politique, il n'est pas possible de transférer des joueurs.

Je ne manquerai pas de vous le rappeler dans quatre ans!



Aline Trede

Coordinatrice des Jeunes VertEs suisses

Sortis des urnes, le poison et l'antidote

Raphaël Thiémard était le seul Suisse de l'étranger à figurer sur une liste Verte, celle des Verts fribourgeois, lors des dernières élections fédérales. De tous les candidats de la 5^e Suisse, Raphaël, qui vit en Belgique, est celui qui a recueilli le plus de suffrages, et nous en sommes très fiers. Au lendemain des élections, il publiait sur **etopia.be, centre d'animation et de recherche en écologie politique**, un article que le *Bulletin Vert* a le grand plaisir de reprendre.

Berne, lundi 22 octobre 2007. La ville se réveille. Sur le sommet de la coupole du Palais fédéral flotte un drapeau suisse. Métaphore plusieurs fois centenaire, cet étendard symbolise un croisement dont le blanc évoque la neutralité. Carrefour alpin au cœur de l'Europe, calme et prospère, la Suisse se réveille pourtant ce matin-là avec un mal de ventre qui ne lui est pas inconnu: le populisme. Par un dimanche ensoleillé, 30% des électeurs qui se sont rendus aux urnes ont choisi de confier le pays au parti de Christoph Blocher, habile tribun populiste, xénophobe et anti-européen.

Même à bonne distance – en Belgique pour ce qui nous concerne – personne n'a pu échapper à cette information, annoncée et commentée sur un ton grave. Il faut dire qu'elle a quelque chose d'angoissant: si le populisme d'extrême-droite peut se développer à ce point dans un pays économiquement prospère, en situation de plein emploi, relativement épargné par la violence et peu sujet aux crises sociales, alors il guette potentiellement toutes les nations européennes. Enracinée dans la plus ancienne démocratie du vieux continent, l'UDC, efficace comme une machine de guerre, bouscule tout sur son passage, presque sans heurts.

Des heurts, la campagne électorale qui s'achève en a pourtant connu. Coup d'envoi des hostilités, la diffusion massive d'une affiche électorale mettant en scène la violence qu'exerceraient les étrangers en Suisse: sur un pré rouge à croix blanche, trois moutons blancs broutent. En avant-plan, l'un d'eux expulse d'une ruade un mouton noir. Dans une première version, un des moutons blancs baigne dans son sang, un poignard dans le flanc. Un slogan fait écho, mais il pèse peu; l'image suffit. La réaction populaire à cette affiche aurait pu faire deviner l'issue du scrutin: d'un côté, une réaction massive et relativement résignée

de dégoût devant un tel propos, dans un pays où 20% de la population est d'origine étrangère et y vit pacifiquement. De l'autre, une attitude calme et déterminée. Pas de cynisme, pas de haine, juste du «bon sens». Il faut bien que quelqu'un le dise, il faut bien qu'un parti bouge, puisque toute la classe politique se moque de la détresse des victimes de la violence de rue, forcément étrangère. Un responsable du parti répond à un journaliste: «C'est un mouton noir, d'accord, mais on n'a rien de spécial contre les Noirs. On est aussi bien contre les Serbes, les Kosovars, les Turcs, les Arabes... Les Noirs ne doivent pas se sentir spécialement visés.» La xénophobie de l'UDC est totalement assumée et décomplexée.

«Votez pour la Suisse, votez pour l'UDC», dit le slogan. Cette Suisse-là ne peut exister que contre le reste du monde. Craintes face à la mondialisation, recul des valeurs familiales, dilution de l'identité culturelle, exaspérations diverses... tout se cristallise autour de ce mouton noir, qu'un parti courageux et proche du peuple s'engage à mettre dehors. A partir de ce moment-là, il n'y a plus de campagne électorale, dans laquelle chacun chercherait à séduire sur ses valeurs et sa vision de l'avenir, mais seulement un combat de tous contre l'UDC. Combat inégal, qui consacre son image de parti des victimes et pétrifie son prétendu courage politique.

Il est frappant de voir que les Verts ont été stigmatisés dans certains propos tenus par l'UDC en campagne. Sur internet, un site de jeux créé par l'UDC permettait de s'amuser à sauver des passeports à croix blanche avant qu'ils ne tombent entre des mains étrangères ou encore à empêcher un écologiste de mettre des radars ou des limitations de vitesse en l'écrasant (*sic*). Dans chacun de ces jeux, la suppression d'un Vert rapporte des points. L'UDC ne s'est pas trompé en voyant dans le mouvement écologiste un adversaire de poids.

Berne, lundi 22 octobre 2007. La ville se réveille. Sur le sommet de la coupole du Palais fédéral flotte un drapeau suisse. En dessous, deux salles plénières s'apprêtent à accueillir une nouvelle cohorte d'élus écologistes. Les Verts, en obtenant 20 sièges sur 200 au Conseil national et leur premier siège dans le très inaccessible Conseil des Etats, ont battu leurs meilleurs scores. Une victoire historique, une nouvelle étape.

Autre Suisse, autre campagne? Non. L'instant est le même. Malgré le brouhaha, les idées des Verts ont pu être entendues et leur vision claire de l'avenir du pays – une Suisse ouverte et solidaire qui réussit la reconversion écologique de son mode de vie – a recueilli l'adhésion de nouveaux électeurs. Avec 9,6%, un score qui nivelle des différences cantonales qui vont de 3,6 à 17%, les Verts pourront-ils peser sur les destinées du pays? Ce qui est sûr, c'est que leur statut de gagnant leur donne la responsabilité d'initier à gauche et avec le centre (le vrai), une dynamique politique capable de redonner aux citoyens d'autres perspectives que de voter UDC, la peur au ventre. Une politique progressiste ancrée dans les valeurs positives du peuple suisse.

En Suisse comme ailleurs, ce serait donc l'espoir incarné par l'écologie politique et fédéré dans une gauche renouvelée qui pourrait faire sortir le peuple de l'ornière populiste. Les nouvelles de ce dimanche ne sont donc pas si mauvaises...



Raphaël Thiémard

Informaticien, webmaster d'etopia.be

Ecologiste (Belgique)

GE



Antonio Hodgers

Nouvel élu

*1976

Conseiller en mobilité

Originaire d'Argentine, réfugié en Suisse avec sa mère et sa sœur, Antonio Hodgers s'est engagé très tôt dans la vie politique et associative. Il a présidé le Parlement des jeunes de la commune de Meyrin et est notamment l'un des initiateurs des Noctabus, dont le réseau s'étend aujourd'hui sur tout le canton ainsi qu'en France voisine. Antonio a également initié puis présidé l'association «J'y vis, j'y vote» qui s'est battue à Genève pour le droit de vote des étrangers résidents aux niveaux cantonal et communal. En 1997, à l'âge de 21 ans, il est élu au Grand Conseil et réélu en 2001 et 2005. Il préside le groupe en 2002-2003. Antonio est depuis 2006 président des Verts genevois. Diplômé en relations internationales (IUHEI) et en études du développement (IUED), il est conseiller en mobilité, associé de Mobilidée, un bureau de conseil en mobilité durable pour collectivités publiques et entreprises privées. Outre cet intérêt pour les questions de transports et de mobilité, il s'intéresse également aux dossiers migration et intégration des étrangers.

GE



Ueli Leuenberger

CN depuis 2003

*1952

Travailleur social, maître de formation professionnelle
Vice-président des Verts suisses

D'origine bernoise, Ueli Leuenberger est né dans une famille ouvrière modeste. Après un apprentissage de cuisinier, il arrive à Genève en 1972, où il travaille d'abord à la Poste puis neuf ans dans la métallurgie avant d'entamer une formation de travailleur social. Il est notamment conseiller juridique et social au CSP, puis responsable du secteur hôtellerie-restauration au Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT). En 1996, il crée l'Université populaire albanaise (UPA), projet pilote dans le domaine de l'intégration, qu'il dirige jusqu'en 2002. Ses vingt ans d'engagement pour les droits humains et les droits des peuples, en particulier en faveur de l'intégration des travailleurs et réfugiés de l'ex-Yougoslavie, ont été honorés en 1996 par le Prix des droits de l'Homme du quotidien *Le Courrier*. Ueli a été conseiller municipal de la Ville de Genève de 1991 à 1997 et député au Grand Conseil de 2001 à 2003. Il assure actuellement la présidence du Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève et de la Campagne suisse contre les mines antipersonnel. Ecologie, travail et intégration sont les thèmes qui orientent son action politique.

www.uelileuenberger.ch

VD



Adèle Thorens

Nouvelle élue

*1971

Responsable de formation au WWF Suisse

Ethicienne et politologue de formation, Adèle Thorens a fait de la recherche et de l'enseignement pendant plusieurs années à l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), en éthique environnementale et en politiques publiques de l'environnement – en particulier gestion du paysage et gestion de l'eau. Militante des Verts vaudois depuis 1999, conseillère communale à Lausanne de 2002 à 2007, elle y a présidé le groupe des Verts de 2005 à 2007. Professionnelle au WWF Suisse en tant que responsable de formation pour la Suisse romande, Adèle s'engage bénévolement au WWF Vaud, notamment au sein de son comité. Elle souhaite s'engager pour la protection du climat et pour un aménagement du territoire plus respectueux de l'environnement et du paysage, pour que la Suisse s'investisse plus clairement dans l'aide au développement, et s'intéresse encore à l'intégration de l'économie dans une perspective de développement durable.

www.adelethorens.ch

VD



Daniel Brélaz

CN de 1979 à 1989
Nouvel élu

*1950

Mathématicien
Syndic de Lausanne

Mathématicien diplômé de l'EPFL puis licencié en mathématique de l'Université de Lausanne, Daniel Brélaz est assistant à l'EPFL de 1975 à 1980, puis il enseigne les mathématiques, la physique et l'informatique dans un collège secondaire à Lausanne jusqu'en 1985. Politiquement engagé dès 1975 au Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), devenu les Verts en 1996 après la fusion avec Alternative socialiste verte, Daniel entre au Grand Conseil vaudois pour la première fois en 1978. Devenu conseiller national en septembre 1979 à l'âge de 29 ans, il représentera les Verts vaudois dans ce parlement jusqu'à fin 1989. On peut rappeler qu'il a été le premier Vert au monde à siéger dans un parlement national. Elu à la Municipalité de Lausanne depuis 1990, il reprend, en spécialiste des problèmes de l'énergie, le dicastère des Services industriels. En 1990, il réintègre également le Grand Conseil et en 1999 la Constituante vaudoise. En novembre 2001, il est élu à la syndication de Lausanne et il reprendra l'administration générale et les finances. Réélu syndic en 2006, il assumera cette fonction pour la prochaine législature 2006-2011.

VD



Christian van Singer

Nouvel élu

*1950

Physicien
Coprésident de «Sortir du nucléaire»

Titulaire d'un diplôme de physicien de l'Université de Lausanne et d'un diplôme EPFL d'études postgrades en énergie, Christian van Singer enseigne la physique, les mathématiques et l'informatique dans un collège secondaire de Lausanne, à temps partiel depuis 1995. Membre des Verts vaudois dès leur fondation, il a depuis 1983 de nombreux engagements en relation avec la sauvegarde de l'environnement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la défense du patrimoine naturel et construit et rédige, sur ces thèmes, des articles de vulgarisation scientifique et des conseils visant à la réalisation d'installations aux énergies renouvelables. Municipal à Chesalles-sur-Moudon de 1979 à 1983, il est depuis 1988 conseiller communal à Lutry. Membre de la Constituante en 1999-2000, il entre en 2000 au Grand Conseil vaudois. Il copréside depuis 1997 le comité «Sortir du nucléaire». Outre les questions de politique énergétique, il s'engage pour la prévention dans le domaine de la santé, contre le gaspillage et les projets pharaoniques.

www.vansinger.ch

NE



Francine John-Calame

CN depuis 2005

*1954

Travailleuse sociale,
médiatrice familiale

Francine John est établie au Cerneux-Péquignot, commune voisine de La Brévine bien connue sous sa dénomination de «Sibérie de la Suisse», dans l'ancienne ferme familiale aujourd'hui aménagée en mariant matériaux et techniques modernes – chauffage au bois et solaire, notamment –, avec des éléments anciens originaux ou parfois récupérés. Francine s'est rendue populaire à La Chaux-de-Fonds au travers de ses intenses activités, tant à la Fédération romande des consommateurs (FRC) qu'au sein de l'ATE, ou encore à l'Association pour la défense des chômeurs (ADC), dont elle assura la charge d'animatrice permanente. Elue députée au Grand Conseil en 1993, réélue en 1997, elle démissionne en 2002 durant sa troisième législature pour se consacrer à sa formation de médiatrice familiale. Mais la politique la rappelle en 2004, avec un siège à l'exécutif du Cerneux-Péquignot, où elle est en charge de l'instruction publique, des affaires sociales et de la santé, avant de prendre en 2005 la succession de Fernand Cuhe au Conseil national.

www.francinejohn.ch

BE



Franziska Teuscher

CN depuis 1995

*1958

Présidente centrale de l'ATE

Après des études de biologie à l'Université de Berne, Franziska Teuscher travaille en indépendante dans le domaine de l'aménagement du paysage. En 1992, après cinq années d'activité comme collaboratrice scientifique à l'Université de Neuchâtel, elle entre au bureau de conseil et planification Naturaqua. Comme associée de ce bureau, elle connaît la réalité des petites et moyennes entreprises. Conseillère communale de la ville de Berne de 1988 à 1990, Franziska est élue en 1990, à l'âge de 32 ans, au Grand Conseil bernois sur la liste du Grünen Bündnis. Cinq ans plus tard, elle réussit le saut du Conseil national. Depuis 2000, elle travaille au sein de la commission des femmes du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), devenu en 2005 Unia. Elle est également, depuis 2003, coprésidente de la commission des femmes de l'Union syndicale suisse (USS). Très active dans le monde associatif, en particulier en tant que présidente centrale de l'Association transports et environnement (ATE) depuis 2003, elle est membre du conseil de fondation de la SANU (partenaire pour la formation environnementale et la durabilité).

www.franziskateuscher.ch

BE



Therese Frösch

CN depuis 2003

*1951
Présidente du groupe parlementaire des Verts au Conseil national

Membre des Verts de Berne, Therese Frösch a une formation de travailleuse sociale. De 1977 à 1986, elle occupe divers postes, notamment au sein d'une organisation d'aide aux réfugiés et à l'Hôpital de l'Île à Berne, avant d'assumer la direction du secrétariat de la VPOD du canton de Berne en 1986. Elle joue un rôle clé dans l'organisation de la grève des femmes en 1991 et dans le mouvement hospitalier bernois. Entrée en 1993 à l'exécutif de la ville de Berne, en charge des finances, elle est réélue en 1996 et à nouveau en 2000. A la tête des finances municipales jusqu'en 2003, Therese a mené à bien des projets d'envergure: loi sur la péréquation des finances et des charges, loi cantonale des finances, contrat de la police. Responsable du personnel de la Ville de Berne, elle a introduit les 40 heures et de nouveaux modèles de temps de travail. En 2003, elle prend la direction des affaires sociales. Elle est élue en octobre 2003 au Conseil national et, après une année chargée où elle achève son mandat à l'exécutif de Berne tout en siégeant au parlement fédéral, elle succède en 2005 à Cécile Bühlmann comme cheffe du groupe parlementaire.

www.theresefroesch.ch

BE



Alec von Graffenried

Nouvel élu

*1962
Avocat

Alec von Graffenried a grandi à Berne, où il a fait ses études de droit, de 1984 à 1990, complétées en 1998 par un troisième cycle en médiation à Heidelberg. Après avoir occupé divers postes dans l'administration cantonale, il s'est installé comme avocat indépendant en 1995. Il est devenu en 2000 préfet du district de Berne, un poste qu'il doit quitter en accédant au Conseil national. Il est engagé à partir de décembre 2007 auprès de l'entreprise de travaux publics Losinger au poste, nouvellement créé, de directeur du développement durable. Ses intérêts professionnels sont le droit de la construction, l'urbanisme, les questions de sécurité (feu et police), la médiation et les relations ville-région-canton. Membre de la Grüne Freie Liste en ville de Berne, Alec est persuadé qu'au-delà des thèmes «verts», il existe une façon écologique et durable de faire de la politique. Un style qu'il souhaite défendre.

www.avg.ch

BS



Anita Lachenmeier

Nouvelle élue

*1959
Enseignante

Anita est née à Bâle-Campagne et a déménagé à Bâle-Ville en 1981. Elle a travaillé comme enseignante de travaux manuels et textiles. Depuis 1990, son activité d'enseignante se partage entre travaux manuels et cours de religion. Elle est venue chez les Verts lorsque ses enfants étaient petits et qu'elle voulait se battre contre la diminution des espaces verts dans la ville. Depuis février 1997, elle siège au parlement cantonal, où elle a présidé le groupe des Verts. Elle a aussi été présidente des Verts bâlois de 1998 à 2002 et de 2004 à 2007. Anita est active dans des associations de quartier et au comité de l'IG Velo, qui défend les intérêts des cyclistes. Pour elle, le vélo n'est pas seulement le mode de déplacement le plus rapide et le plus pratique, c'est aussi un plaisir. Elle porte un intérêt particulier aux questions de mobilité et d'aménagement, à la politique sociale et familiale ainsi qu'à la politique d'intégration et de formation.

www.anitalachenmeier.ch

BL



Maya Graf

CN depuis 2001

*1962
Exploitante d'une entreprise agricole bio
Travailleuse sociale

Travailleuse sociale à Bâle-Campagne, Maya Graf a été députée au Grand Conseil de 1995 à 2001. Elle a présidé le groupe des Verts du parlement cantonal de 1999 à 2001. Entrée au Conseil national en 2001 suite à la démission de Ruth Gonseth, Maya a été «officiellement» et brillamment élue en 2003. Elle ne s'est pas contentée de représenter les Verts au parlement, mais l'a fait aussi sur grand écran, dans le documentaire de Jean-Stéphane Bron *Mais im Bundeshuus/Le génie helvétique*, qui traite de l'élaboration de la loi sur les OGM, les organismes génétiquement modifiés. Active au sein du groupe suisse de travail sur le génie génétique, dont elle fut la présidente, elle contribua au succès de l'initiative fédérale demandant un moratoire de cinq ans sur l'utilisation des OGM dans notre agriculture, initiative acceptée par le peuple suisse le 27 novembre 2005. Maya se préoccupe aussi de questions d'éthique dans les sciences et la recherche, et des problèmes touchant à la formation et aux handicapés. Et comme elle exploite un domaine agricole bio avec sa famille, le thème de l'agriculture lui est également cher.

www.mayagraf.ch

SO



Brigit Wyss

Nouvelle élue

*1960
Juriste

Brigit Wyss a passé son enfance dans le canton de Soleure et commencé ensuite un apprentissage de charpentière. Elle effectue plusieurs voyages dans les Amériques puis, de retour à Soleure, entreprend une formation d'infirmière en psychiatrie et travaille une année en milieu hospitalier. Elle décide alors de faire une maturité pour suivre des études de droit à l'Université de Berne. Licenciée en droit public en 2000, elle travaille depuis lors comme juriste auprès de Pro Natura à Bâle, en charge notamment du dossier du droit de recours des associations. Son engagement écologiste date de la décennie 1980-1990 et de l'opposition à la construction d'une autoroute entre Soleure et Bienne, qui aboutit aux quatre initiatives fédérales sur ce thème, rejetées en votation populaire en 1990. Brigit est depuis 2002 membre du Conseil communal (*Gemeinderat*) de Soleure, une instance exécutive de trente membres, particularité soleuroise. Elle est depuis 2005 députée au Grand Conseil, mandat auquel elle renonce en raison de son élection au Conseil national. Elle en est convaincue: moins de gaspillage des ressources, pour les répartir mieux.

AG



Geri Müller

CN depuis 2003

*1960
Vice-président
de la ville de Baden

Geri Müller a commencé sa vie professionnelle comme couvreur. De 1984 à 1987, il suit une formation d'infirmier en psychiatrie et devient responsable d'un ensemble d'habitation à encadrement sociothérapeutique. Geri a aussi été cinéaste indépendant, directeur d'une maison d'éditions musicales et, comme père de trois enfants, homme au foyer à temps partiel. De 1999 à 2005, il développe de nouveaux programmes d'intégration auprès de la fondation ECAP. Cette diversité professionnelle se reflète aussi dans son activité politique. En 1991, il a été élu au conseil des habitants de Baden. De 1995 à 2003, il a siégé au Grand Conseil argovien et a présidé le groupe des Verts de 1999 à 2003. Son travail de commission l'a amené à s'occuper des Hautes Ecoles spécialisées, de questions touchant à la santé et à l'évaluation des tâches et des performances de l'administration. Geri a également coordonné en 1999 la marche mondiale contre le travail des enfants. Il est enfin, depuis 2006, vice-président de la ville de Baden. A travers son engagement professionnel et politique, Geri, le médiateur culturel, est aussi devenu un spécialiste des questions de migration.

www.geri-mueller.ch

ZH



Ruth Genner

CN depuis 1998

*1956
Ingénieure en alimentation
Présidente
des Verts suisses

Après sa scolarité à Schaffhouse, ville où elle est née, Ruth Genner s'établit à Zurich et suit la formation d'ingénieure en denrées alimentaires de l'EPFZ. Collaboratrice scientifique et directrice de projets dans les secteurs de l'alimentation, de la santé et de la prévention, elle poursuit depuis 2004 une activité de conseil dans ces domaines en tant qu'indépendante. Elle siège au Grand Conseil de 1987 à 1997 et s'y forge une solide réputation comme présidente de la commission des transports, puis comme membre de la minorité au sein de la commission des finances, où elle dénonce les coupes sèches infligées au budget de l'environnement. Conseillère nationale depuis 1998, elle devient en 2001 co-présidente des Verts suisses, puis présidente du parti national en 2004, fonction qu'elle assumera jusqu'au printemps 2008. Elle est également, entre autres, membre du Conseil suisse de la recherche, présidente du conseil d'administration de bio.inspecta et, depuis 2007, présidente de l'Aide suisse contre le sida.

www.ruth-genner.ch

ZH



Daniel Vischer

CN depuis 2003

*1950
Avocat
Secrétaire syndical

Après sa scolarité à Bâle et après avoir envisagé une carrière théâtrale, Daniel Vischer entreprend tardivement des études de droit. Devenu avocat indépendant à Zurich en 1987, il s'est spécialisé notamment en droit pénal et en droit du travail. Au niveau national, il s'est fait connaître lors du grounding de Swissair comme président de la VPOD trafic aérien, et par son action pour le maintien des places de travail du personnel au sol. Son engagement politique remonte aux années 70, au moment des luttes contre les initiatives xénophobes de Schwarzenbach et lors des marches anti-nucléaires contre Kaiseraugst. Elu en 1983 au Grand Conseil du canton de Zurich, il y siège pendant vingt ans, jusqu'en 2003, date de son élection au Conseil national, et s'y fait un nom par ses qualités d'orateur et de médiateur. Daniel s'occupe des questions liées à l'accueil des étrangers, de politique économique et de politique étrangère. Il est président de l'Association Suisse-Palestine.

www.daniel-vischer.ch

ZH



Bastien Girod

Nouvel élu

*1980
Etudiant

Avec le zurichois Bastien Girod, né à Bienne, les Jeunes VertEs suisses ont leur premier conseiller national. Et celui-ci a déjà décidé, à l'occasion de l'ouverture de la session d'hiver des Chambres fédérales, de rejoindre le Palais fédéral à vélo au départ de Zurich. Accompagné de quelques amis et amis, il veut ainsi donner un signal fort, manifester clairement sa conviction qu'il est temps de prendre parti pour le climat. Bastien a une formation en sciences de l'environnement et prépare actuellement un doctorat à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, dans lequel il étudie comment les ménages modifient leur consommation lorsque les produits répondent à des critères écologiques. Au printemps 2006, il a été élu au Conseil communal de la ville de Zurich, mandat qu'il remet à l'occasion de son élection au Conseil national. Il est un des promoteurs de l'initiative des Jeunes VertEs «pour une mobilité humaine et durable», une campagne dans laquelle il a pu donner libre cours à sa créativité et à son sens de la provocation. Un esprit qu'il saura sans nul doute déployer à Berne.

www.bastiengirod.ch

ZH



Marlies Bänziger

Nouvelle élue

*1960
Conseillère de district

Entrée en politique par la lutte antinucléaire à la fin des années 1970, Marlies Bänziger reste une adversaire acharnée du nucléaire. Institutrice de formation, elle a un parcours professionnel atypique, pratiquant de nombreux «petits» métiers – remplacements à l'école primaire, *flight attendant* chez Swissair, vendeuse de marrons... – et voyageant beaucoup, notamment en Amérique latine. Depuis 1990, elle représente les Verts dans différentes instances politiques, tout d'abord au Conseil communal de Winterthour (1990-1997), puis au Conseil de district, une instance de surveillance et de recours des communes, qui l'occupe à temps partiel. En 2000, elle est élue à la Constituante zurichoise, où elle préside le groupe des Verts. Marlies est depuis 2004 co-présidente des Verts du canton de Zurich. Elle vit à Winterthour depuis l'âge de vingt ans, aujourd'hui dans la maison ouvrière de son arrière-grand-père, où trois générations vivent sous le même toit – désormais isolé – et où Marlies a pu déployer son savoir-faire manuel.

www.marlies-baenziger.ch

LU



Louis Schelbert

CN depuis 2006

*1952
Secrétaire syndical

Louis Schelbert est né à Lucerne, où il a effectué sa scolarité. Il a suivi des études de lettres à l'Université de Berne et obtenu sa licence en 1980. Il a ensuite travaillé deux ans dans le bâtiment, puis comme administrateur d'un cinéma. De 1987 à 1997, il a exercé comme journaliste indépendant pour divers médias suisses. Depuis 1997, il est secrétaire syndical du Luzerner Gewerkschaftsbund (LGB), l'union syndicale lucernoise, le premier à n'être pas membre du Parti socialiste. Il considère que faire converger socialistes et Verts sur les questions de fond fait partie de son engagement. Louis est présent depuis une trentaine d'années sur la scène politique de son canton: il a été conseiller communal en ville de Lucerne de 1979 à 1987, élu sur la liste du POCH, puis député au Grand Conseil de 1991 à 2006, dont il a présidé le groupe des Verts de 1995 à 2000. Successeur de Cécile Bühlmann au Conseil national, on trouve parmi ses sujets de prédilection les thèmes de politique économique et sociale et les questions touchant à la démocratie et à la formation.

www.louis-schelbert.ch

ZG



Josef Lang

CN depuis 2003

*1954
Historien

Parallèlement à ses études d'histoire à l'Université de Zurich et un doctorat consacré en 1981 à la question basque sous le franquisme, Josef Lang s'est engagé très tôt, à Zoug, dans des groupes de travail tiers-monde et dans l'action antimilitariste, ce qui lui vaut, en tant qu'enseignant, des interdictions professionnelles. Depuis 1978, il assure diverses collaborations comme journaliste indépendant. Jo s'est fait un nom à Zoug comme syndicaliste VPOD et, surtout, comme membre du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), alors qu'il est en 1985 l'un des promoteurs de l'initiative pour l'abolition de l'armée. Enseignant à Zurich dans une école professionnelle, Jo a été conseiller communal en ville de Zoug de 1982 à 1994, puis député de l'Alternative socialiste verte au Grand Conseil de 1994 à 2004. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur ses thèmes de prédilection: histoire et politique suisse, histoire des religions, libéralisme, pacifisme. Elu en 2003 au Conseil national, il y apporte ses compétences sur les dossiers liés à la politique de sécurité, à la politique fiscale et à l'action sociale. Son intégration au groupe parlementaire des Verts a contribué au choix de l'Alternative de Zoug de rejoindre les Verts suisses.

www.joseflang.ch

SG



Yvonne Gilli

Nouvelle élue

*1957
Médecin

Yvonne Gilli a suivi une formation d'infirmière spécialisée en médecine intensive, avant de faire une maturité pour entamer des études de médecine et devenir médecin généraliste. Elle suit des formations complémentaires en homéopathie et en médecine traditionnelle chinoise. Yvonne a ouvert en 1996 son cabinet médical à Wil. Pour elle, les patients sont des personnes avec lesquelles elle travaille en partenariat en mettant à disposition ses compétences professionnelles. Son parcours politique est tout aussi riche. Elle a été membre du comité directeur de la VPOD dans le canton de Zoug dans les années 1980. Elle est membre des Verts de Wil et du canton de St-Gall depuis 2000 et élue du Conseil communal de Wil de 2000 à 2005. Depuis 2004, elle est co-présidente des Verts du canton de St-Gall. Cette année-là, elle est aussi élue au Grand Conseil. Sur les questions de santé, elle s'engage pour la prise en charge des médecines complémentaires par l'assurance de base, pour le principe de précaution en matière de rayonnements électromagnétiques, pour le maintien de médecins de famille dans les zones rurales.

www.yvonne-gilli.ch

GE



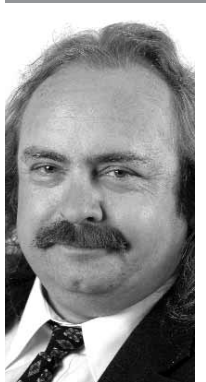
Robert Cramer

Nouvel élu

*1954
Avocat
Conseiller d'Etat GE

Né à Amsterdam, Robert Cramer est un militant de la première heure du combat antinucléaire genevois. Avocat de formation, il a été entre 1982 et 1997 avocat conseil de diverses associations antinucléaires et du WWF, et rédacteur de l'initiative constitutionnelle genevoise «L'énergie, notre affaire» acceptée par le peuple en 1986. Député au Grand Conseil de 1985 à 1993, président du Parti écologiste genevois de 1988 à 1990, puis conseiller municipal en ville de Genève de 1995 à 1997, il devient en 1997 le premier conseiller d'Etat écologiste élu à Genève. Réélu en 2001 et 2005, en charge de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, puis dès 2005, du Département du territoire, il met en œuvre une politique réconciliant agriculture et écologie avec notamment l'interdiction du recours aux OGM et la renaturation des cours d'eau genevois. Il s'est particulièrement investi dans l'extension actuelle du réseau de tram, dans la mise en chantier de CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse) et dans les économies d'énergie.

VD



Luc Recordon

CN 2003-2007
Nouvel élu

*1955
Avocat

Luc Recordon a une double formation d'ingénieur physicien EPFL et d'avocat – licence et doctorat à l'Université de Lausanne. Il travaille quelques années comme conseiller juridique et technique avant de se consacrer entièrement au métier d'avocat. Sa rencontre avec l'écologie est précoce: à 15 ans il milite dans le mouvement antinucléaire et se bat contre la construction de la centrale de Creys-Malville. Forcé depuis l'enfance de porter des prothèses aux jambes, Luc est présent, malgré son handicap, sur tous les fronts. Dans les milieux associatifs d'abord, au sein de l'Asloca lausannoise, de l'ATE ou des Juristes progressistes vaudois dont il est président de 1990 à 1998, dans la lutte victorieuse contre la privatisation de la Banque cantonale vaudoise, dont il occupe un siège au conseil d'administration, ou encore comme cheville ouvrière de la nouvelle Constitution vaudoise adoptée en 2003. Il adhère en 1989 à l'Alternative socialiste verte (ASV) et entre en 1990 à l'exécutif de la commune de Jouxten-Mézery. La même année, Luc est élu député au Grand Conseil vaudois, où il siègera jusqu'à son élection au Conseil national en 2003.

Aux racines du nationalisme conservateur

L'histoire du nationalisme conservateur est celle de la discrimination et de l'ostracisme, qu'il s'agisse des femmes, des personnes dans le besoin, de celles qui pensent et croient autrement, de celles qui viennent d'un autre canton ou d'un autre pays. C'est ce qu'enseigne la tradition de la Landsgemeinde, qui ne conçoit pas la démocratie comme un droit humain, mais comme un privilège.

Dans les années 1830, la Suisse fut l'un des premiers pays où les forces démocratiques parvinrent à imposer durablement la volonté souveraine du peuple. A un siècle d'intervalle, en 1870 et en 1970, elle fut aussi le dernier à élargir cette souveraineté aux personnes d'autres confessions et aux femmes. On constate un étonnant contraste entre la facilité avec laquelle la souveraineté du peuple s'est vu confirmée par les droits d'initiative et de référendum, et la difficulté à naturaliser les étrangers. Lors des luttes qui ont accompagné la fondation d'une Confédération d'esprit libéral, les craintes de la résistance conservatrice ne portaient pas sur la question du centralisme. Elles avaient trait à l'obligation d'accorder des droits civiques égaux aux personnes venant d'un autre canton ou appartenant à une autre religion.

Après 1848, les conservateurs, qui s'étaient battus sur le front des cantons, continuèrent leur lutte à l'échelle de la nation contre l'élargissement des droits civiques. En 1862, les Juifs argoviens se voyaient dénier la pleine reconnaissance de leurs droits civiques par Nepomuk Schleuniger, chef de file des conservateurs et vétéran du Sonderbund, pour les motifs suivants: «Que ce soit pour des raisons historiques, sociales ou politiques, les Juifs ne sont pas chez eux en Suisse. L'histoire de la Suisse en fait la patrie exclusive des Chrétiens.»¹ Deux décennies plus tard, le religieux nidwaldien Remigius Niederberger, un auteur populaire à l'époque, s'insurge contre la séparation entre les droits civiques et la religion dans le cadre de la révision totale de la constitution: selon lui, si «les Juifs, les Païens et les Hottentots ont autant de droits que les Chrétiens», la Suisse cessera d'être «un Etat chrétien»². Les protestants conservateurs comme Jeremias Gotthelf ou Ulrich Dürrenmatt utilisent les mêmes arguments pour s'opposer à l'ouverture voulue par les libéraux.

«Une vie saine pour le peuple, dans le respect de la religion chrétienne», «un enseignement simplifié, imprégné de christianisme» – tels sont deux des buts du Parti populaire bernois, qui deviendra plus tard le Parti des paysans, des artisans et des bourgeois (*Bauern-, Gewerbe- und*

Un manifeste

Ce texte est extrait de *Choisir une autre voie. Plus de démocratie et de solidarité et moins de Blocher*, un ouvrage collectif qui vient de paraître à l'initiative du conseiller national socialiste Andreas Gross. Un recueil d'articles en forme de manifeste, dans lequel 37 personnalités romandes et alémaniques dénoncent l'influence néfaste de l'actuel ministre de la Justice et d'une partie de l'UDC sur la vie politique suisse. Au-delà des positions partisans – les contributeurs viennent aussi bien de la gauche que du camp bourgeois, il s'agit de mettre en commun analyses et réflexions pour dégager les enjeux de la prochaine législature. Car si le débat se cristallise aujourd'hui autour de l'élection du 12 décembre, les questions qu'aborde ce livre dépassent de loin la seule personnalité de Christoph Blocher. Le point de vue des Verts y est notamment représenté par Ruth Genner, Luc Recordon, Daniel Brélaz, Anne-Catherine Menétrey-Savary et Dani Vischer. (bs)

Andreas Gross (éd.)

Choisir une autre voie. Plus de démocratie et de solidarité et moins de Blocher
Editions du Doubs, St-Ursanne, 2007, 310 p.

Pour en savoir plus

www.andigross.ch

Bürgerpartei, BGB). En 1899, Ulrich Dürrenmatt argumente ainsi contre la naturalisation des Juifs: «Lorsqu'on incorpore un élément étranger dans notre population, on est en droit d'exiger des garanties en ce qui concerne sa nationalité et sa religion.»³ La politique conservatrice de mise à l'écart vise les instituteurs et les fonctionnaires, principaux partisans du libéralisme, mais aussi les indigents et les assistés, les militants de la gauche et les étrangers. Tant que les radicaux resteront fidèles au libéralisme, la droite dure n'aura aucune chance. Une situation qui va complètement changer après la Première Guerre mondiale.

Avant d'aborder le virage nationaliste conservateur qui allait conduire la Confédération à la funeste politique de refoulement résumée par la phrase «*La barque est pleine*» et par le tampon infamant

dans les passeports juifs, il faut revenir brièvement sur la question que nous posons au début de cet article: pourquoi fut-il si facile au peuple suisse d'imposer sa souveraineté, et si difficile s'étendre cette même souveraineté à certaines couches de la population? L'explication réside dans la Landsgemeinde, qui jouissait d'un grand prestige partout en Suisse allemande, même là où elle n'était pas d'un usage courant.

On en veut pour exemple le court mais intense printemps de la Landsgemeinde qui suivit en 1798 l'abolition de l'Ancien Régime.

L'historien Andreas Suter a mis le doigt sur l'ambivalence de cet héritage dans une brillante contribution à la *NZZ*: «Alors que les Lumières fondaient les principes de liberté et d'égalité dans le droit naturel et que la citoyenneté était reconnue à tout être humain comme une caractéristique innée de son humanité, une conception plus ancienne de la démocratie, datant de la Renaissance, considérait ce type d'organisation politique comme un privilège transmis de génération en génération au sein d'une communauté particulière, que celle-ci l'ait de tout temps possédé ou qu'elle l'ait acquis au cours de son histoire [...]. Dans ce contexte, la notion d'égalité ne concernait pas tous les êtres humains, mais seulement une petite partie d'entre eux, privilégiés par l'histoire, égaux à l'intérieur du cercle restreint de leurs pairs. En tant que membres du collectif, ils jouissaient d'une liberté qui les distinguaient de quiconque n'était pas jugé digne d'en faire partie et qu'il était donc légitime de dominer et d'asservir, au besoin par la force la plus brutale.»⁴ Cette conception pré-moderne de la démocratie invitait à se représenter la nation comme une communauté de personnes de même origine, ce qui a logiquement conduit à exclure sur des critères ethniques tous ceux qui venaient d'ailleurs. La tradition des sociétés politiques exclusivement masculines se trouvait également légitimée. En 1966, lors d'un débat au Conseil des Etats, il fut argumenté qu'accorder le droit de vote aux femmes «sonnerait le glas» des sociétés d'hommes héritées des anciennes tribus germaniques.⁵

Une comparaison entre cantons romands et alémaniques vient étayer la thèse selon laquelle le paradoxe de la démocratie suisse aurait une explication historique. La tradition de la Landsgemeinde était beaucoup moins ancrée en Suisse romande. Les mœurs démocratiques y ont été plus directement inspirées par les Lumières françaises, avec l'idée d'une citoyenneté naturelle fondée sur l'usage de la raison.

Au nombre des quatre cantons qui votèrent en 1848 pour accorder des droits égaux aux Juifs, on comptait Genève, Vaud et Neuchâtel. Ils furent les seuls à voter en faveur du suffrage féminin en 1959. En 1866, les deux tiers des Romands se prononcèrent pour l'émancipation des Juifs, qui fut refusée à une faible majorité sur le plan

suisse. On retrouva cette même proportion en 1994 lors du rejet de la naturalisation facilitée par le Conseil des Etats.

En 1911, les radicaux envisageaient encore de passer du *jus sanguinis* (droit du sang) au *jus soli* (droit du sol). Après la Première Guerre mondiale, ils abandonnèrent cette idée sous la pression de leurs ennemis historiques, les catholiques conservateurs, alliés aux autres partis de la droite nationaliste, dont le Parti des paysans, des artisans et des bourgeois, qui venait de se créer. Le débat politique avait jusque-là été polarisé par l'opposition fondamentale entre progressistes et réactionnaires; celle-ci fut remplacée par l'opposition entre étranger et indigène. Depuis lors, la Suisse se sent en permanence menacée de surpopulation

étrangère (*Überfremdung*). En réaction à la Révolution d'octobre et à la grève générale, la notion d'étranger fut étendue à la gauche, considérée comme étrangère à la mentalité suisse (*Unschweizerisch*). Le symbole de la surpopulation étrangère était la présence des Juifs, en particulier des Juifs de l'Est, qu'on distinguait déjà à l'époque par un «J» apposé sur les documents officiels.

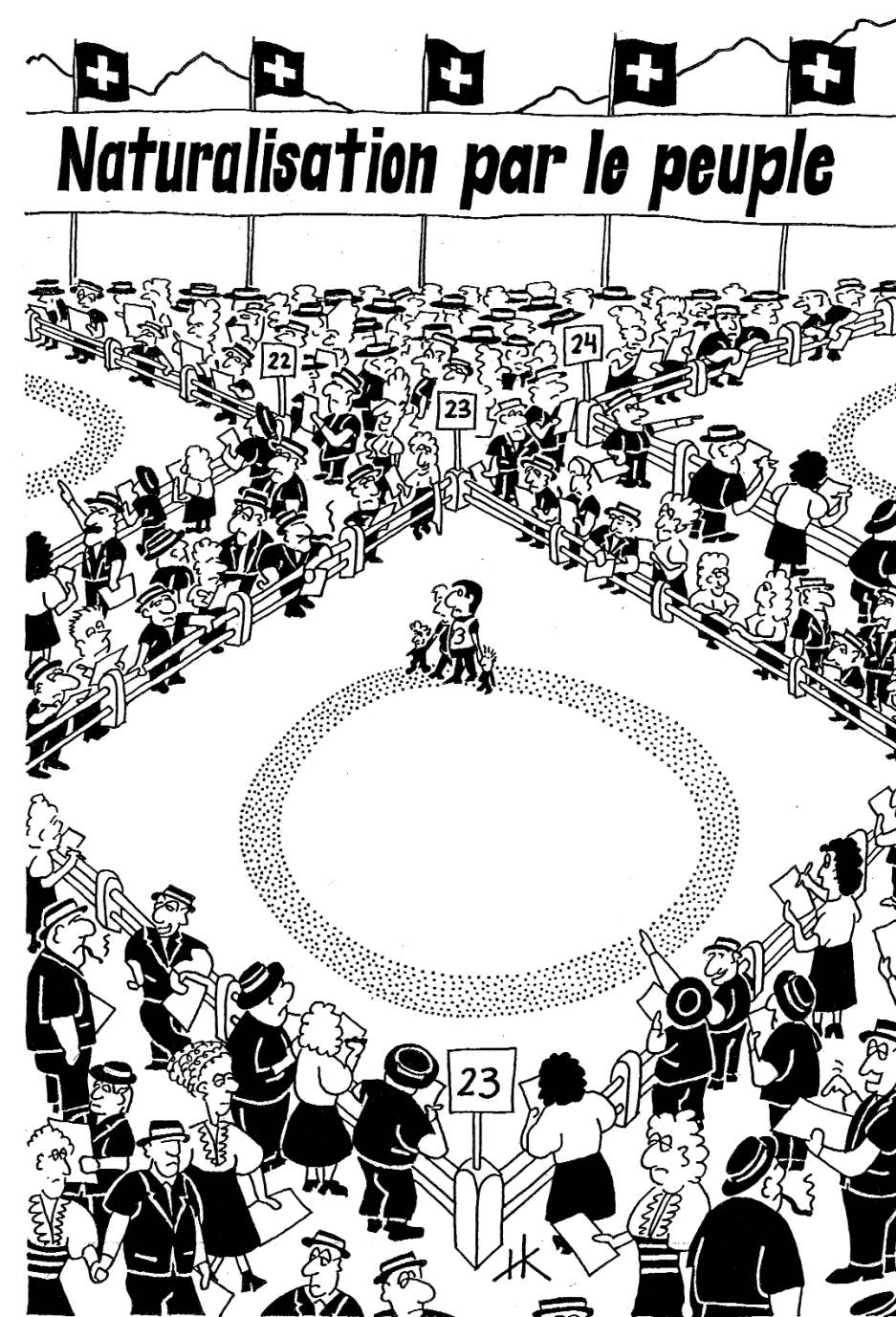
A côté des Juifs, des militants de la gauche et des gens du voyage, les femmes seules et les pauvres étaient également stigmatisés. Dans une initiative populaire lancée par les conservateurs pour la révision totale de la Constitution, il était question de retirer la liberté d'établissement à ceux qui risquaient «de se trouver de façon permanente à la charge de l'assistance publique»⁶. Dans l'Entre-deux guerres, une de principales revendications de la droite nationaliste était d'imposer une «pratique plus restrictive en matière de naturalisations». Ce qui aurait concrètement signifié la révision des naturalisations effectuées précédemment ou une réduction des droits pour les nouveaux citoyens, en particulier ceux de confession juive.

On note une continuité frappante dans la politique propre aux conservateurs, cantonalistes jusqu'en 1848, puis nationalistes – une politique essentiellement fondée sur le rejet de certains membres de la société considérés comme de moindre valeur. L'ennemi juif a simplement été remplacé par le *musulman*; et catholiques et protestants, après s'être longtemps fait la guerre via leurs partis respectifs, ont finalement fusionné au sein l'UDC blocherienne.

Josef Lang

Historien, conseiller national ZG

Traduction de Bénédicte Savary
Le titre est de la rédaction.



Dessin: Henning Kohberg

¹ Cité par Aram Mattioli, «*So lange die Juden Juden bleiben*» [«Tant que les juifs restent les juifs...»]. La résistance contre l'intégration des Juifs dans le grand-duché de Baden et dans le canton d'Argovie (1848-1963), in: Olaf Blaschke (éd.), *L'antisémitisme catholique au XIX^e siècle*, Zurich, 2000, p. 305.

² Remigius Niederberger, *Ein Wort für das Volk über die Bundesrevision* [Un mot au peuple à propos de la révision fédérale], Stans, 1872, p. 4.

³ Cité par Theres Maurer, *Ulrich Dürrenmatt 1849-1908. Ein schweizerischer Oppositionspolitiker* [Un politicien d'opposition suisse], Berne, 1975, pp. 35sq. et 333.

⁴ *Neue Zürcher Zeitung*, 12-13.10.2002.

⁵ *Neue Zürcher Zeitung*, 4.10.1966.

⁶ Cité par Peter Stadler, «Die Diskussion um die Totalrevision der Schweizerischen Bundesverfassung 1933-1935» [Le débat autour de la révision totale de la constitution suisse], in: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 19/1969, pp. 153sq.



Plusieurs nouveaux projets pharaoniques sont d'ores et déjà programmés, à Andermatt, aux Diablerets, à Bruson ou ailleurs.

En Valais, les quotas autorisés par la «Loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger» (Lex Koller) ont été tellement dépassés que plus de mille contrats sont encore en attente d'homologation au registre foncier!

Cette situation montre à l'évidence que cette loi ne remplit pas sa fonction. Que faire? La renforcer? Non! La supprimer, proposent en chœur les autorités fédérales, cantonales et communales. Ainsi, le Valais pourra lever le moratoire des constructions décrété en décembre 2006: plus de loi, plus de quotas, plus de problèmes!

Evidemment, ce n'est pas tout à fait aussi simple. Même ceux qui voudraient sauver les Alpes d'un véritable désastre reconnaissent que l'interdiction de vente aux étrangers n'est probablement pas le bon instrument et qu'il faut agir par des mesures d'aménagement du territoire: contingenter les nouvelles constructions, réduire les zones constructibles dans les communes concernées, densifier les habitations dans les villes alpines comme Verbier ou St-Moritz, proposer des incitations fiscales, notamment pour encourager la location à l'année et pour éviter la prolifération des «lits froids» dans les résidences secondaires inhabitées la plupart du temps. La proposition du Conseil fédéral d'abroger la Lex Koller est donc assortie d'une modification de la loi sur l'aménagement du territoire. Mais celle-ci ne fait que renvoyer toute la question aux cantons. Ce sera désormais à eux de veiller, à travers leurs plans directeurs, à maintenir cet équilibre entre résidences secondaires et principales. C'est peu! On comprend que les cantons les plus portés au bétonnage applaudissent des deux mains!

Dans cette optique minimaliste, on fait comme s'il suffisait de réchauffer les lits froids pour régler le problème. Or, ce n'est qu'un aspect de la question. Si chaque fois qu'un riche étranger veut se faire construire un chalet sur des pentes encore vierges, il faut maintenir l'équilibre en en construisant un autre pour les

Lex Koller: accès de fièvre sur les Alpes

Il y a bien des années, l'écrivain valaisan

Maurice Chappaz dénonçait déjà «les maquereaux des cimes blanches», ces promoteurs sans scrupules qui spéculaient sur la vente de résidences secondaires aux riches étrangers. Aujourd'hui, ils sont de retour! 16 000 francs le m² à Verbier, à Crans, à Villars ou à St-Moritz, c'est désormais le prix à payer pour les chalets de luxe: autant qu'aux Champs-Élysées à Paris. A ce tarif, les Suisses sont largués et ils doivent quitter les stations de montagne.

habitants de la région, nos paysages alpins vont encore souffrir! Quant à obliger les étrangers à louer leur demeure, on se demande bien à qui, aux prix actuels? A cette insuffisance notoire des mesures de protection s'ajoute l'absence de toute réflexion sur l'avenir des stations de montagne et sur la politique du tourisme en Suisse, notamment en relation avec les changements climatiques. On fonce, le nez sur le guidon, pour un bénéfice à très court terme, qui ne profitera vraisemblablement qu'aux milieux de la construction. Les communes, elles, doivent financer les infrastructures et les frais d'entretien des routes, des canalisations, du déneigement, sans en retirer aucun réel avantage fiscal ni permettre aux commerces locaux de se développer.

Du côté des associations de locataires, on s'inquiète aussi d'une autre conséquence possible de l'abrogation de la Lex Koller. En effet, les investissements spéculatifs sur des immeubles de rapport en ville pourraient contribuer à faire grimper le prix des terrains et des loyers. Mais de cela, presque personne n'en parle, et le message du Conseil fédéral balaie ce risque d'un trait de plume!

En conséquence, les Verts ont déposé deux propositions à la Commission pour l'environnement, l'énergie et l'aménagement du territoire: l'une pour suspendre toute décision concernant la Lex Koller jusqu'à décision connue sur l'aménagement du territoire, l'autre pour renvoyer au Conseil fédéral le projet concernant cette deuxième loi afin d'intégrer les mesures nécessaires dans une révision d'ensemble, en tenant compte de «l'initiative populaire fédérale pour le paysage» co-lancée par les Verts. Et si cela ne passe pas, la proposition subsidiaire consiste à charger le Conseil fédéral de revenir avec des mesures plus contraignantes, et finalement à refuser purement et simplement l'abrogation de la Lex Koller. Mais les Verts ne s'associeront pas à un référendum xénophobe, tel qu'annoncé par les Démocrates suisses.

Anne-Catherine Menétrey

Lire également page 25

Anne-Catherine Menétrey-Savary, un parcours fascinant et multiple

Une grande dame des Verts fait ses adieux à la politique. C'est l'occasion de lui dire merci pour ses engagements et lui souhaiter bon vent, en attendant le plaisir de la retrouver dans les pages du *Bulletin Vert*.



Qui aurait pensé que, issue d'une famille rangée, la studieuse étudiante en lettres classiques qui prenait le même tram qu'un certain Jean-Pascal Delamuraz deviendrait peu après une figure marquante du Grand Conseil vaudois parmi les anti-staliniens du POP et, plus tard, une initiatrice du mouvement écologiste? Marquée par les années de la décolonisation et singulièrement de la Guerre d'Algérie, Anne-Catherine s'est d'emblée signalée par une lutte sans merci contre l'injustice et contre la bêtise. «Vaste programme» en eût dit le général de Gaulle, s'il l'eût su! Minutieuse, généreuse, elle ne s'est jamais ralliée à la facilité de la formule «*De minimis non curat legislator*»; elle a au contraire été de tous les combats, mais les plus marquants ont sans doute été ceux menés pour les sans-papiers, contre la toxicodépendance et bien sûr en faveur de l'environnement. Elle a été aux côtés des jeunes de Lôzane bouge lorsqu'ils étaient réprimés durement. Son parcours l'a ainsi fait côtoyer des figures marquantes aussi variées que Monique Bauer-Lagier, Gaston Cherpillod, Jean-Marc Richard, Cecile Bühlmann, Daniel Brélaz et Michel Gardon.

Sa vie professionnelle n'a pas été moins riche, malgré des interdictions choquantes liées à sa fonction politique. C'est ainsi qu'après avoir étudié encore la psychologie elle a été aussi bien l'assistante de Jean Piaget en psychologie, que serveuse au camping de Rolle et collaboratrice de l'Institut suisse de prophylaxie contre l'alcoolisme.

Ce qui pourtant frappe davantage encore chez elle c'est son élégance. Celle du verbe comme celle de l'apparence, cette politesse à l'égard d'autrui, et surtout ce souci de ne combattre que les idées et les personnalités, tout en respectant scrupuleusement les personnes. Elle s'est ainsi toujours imposée en douceur, en finesse, sans cri et sans pathos, comme sans y toucher.

Que sa retraite politique lui soit douce, dans les montagnes enneigées ou verdoyantes ou dans le Sahara qu'elle affectionne. Ce sont là nos vœux à nous tous qui l'aimons tant.

Luc Recordon
Conseiller aux Etats VD

L'initiative climatique a abouti!

En l'espace de cinq mois, l'«initiative populaire pour un climat sain» a abouti, grâce au travail remarquable des organisations qui l'ont lancée. Les Verts se sont pleinement engagés et ont apporté plus de 20 000 signatures. Merci de tout cœur! **La balle est dans le camp du Conseil fédéral et du parlement.**

Le succès de l'initiative est la meilleure preuve que la population suisse veut que l'on agisse enfin pour la protection du climat. La réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 demandée par l'initiative est un objectif minimum si nous voulons que l'augmentation de la température reste en-dessous du seuil fatal de 2°C. La Suisse est en mesure d'atteindre cet objectif sans perte de confort à travers une série de mesures intelligentes et ciblées. Concrètement, nous demandons l'introduction immédiate d'une taxe incitative sur le CO₂ et les énergies grises des produits importés. Il faut imposer le standard Minergie-P pour les constructions neuves et les rénovations. L'initiative exige aussi que la réduction des émissions passe par le développement des nouvelles énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique.

La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral et du parlement. Le groupe des Verts, renforcé par les nouveaux élus, veillera à ce que cet objectif de réduction soit intégré à la politique climatique!



Miriam Behrens

Vice-secrétaire générale des Verts suisses

Pour en savoir plus

www.oui-initiativeclimat.ch

Initiative pour une mobilité humaine et durable

La recherche met au point des véhicules toujours plus respectueux de l'environnement. Mais la politique ne fait rien et les voitures, au lieu d'être de plus en plus écologiques, deviennent au contraire plus polluantes et plus dangereuses. Pour que cela change, signez et faites signer l'initiative des Jeunes VertEs!

Pour en savoir plus

www.mobilitehumaine.ch

L'initiative pour une mobilité humaine et durable veut introduire dans les normes d'homologation des véhicules le critère des émissions de CO₂, aujourd'hui absent, et rendre plus sévère celui des émissions de particules fines. L'initiative ne vise pas bêtement les «4x4»: le critère de discrimination n'est pas basé sur cette vague appellation, mais sur les émissions de CO₂ et concerne les véhicules qui émettent plus de 250 g de CO₂/km, malheureusement de plus en plus nombreux en Suisse.

Initiative pour le paysage

La Suisse s'urbanise de façon désordonnée: chaque seconde, un mètre carré d'espace vert disparaît sous le béton de routes, centres commerciaux, parkings et habitations. Cela équivaut à la perte de 10 terrains de football par jour. La périphérie des villages et des villes grignote la campagne.

Pour en savoir plus

www.initiative-pour-le-paysage.ch

L'accroissement des surfaces bâties entraîne une augmentation de la circulation et des infrastructures routières. Le système actuel d'aménagement du territoire ne parvient pas à enrayer le gaspillage de sol: les surfaces d'habitation se multiplient, le mitage s'intensifie. Pour agir avant la disparition totale des espaces de détente pour l'homme ainsi que des habitats pour la faune et la flore, signez et faites signer l'initiative «De l'espace pour l'homme et la nature» (Initiative pour le paysage).

Initiative pour une protection face à la violence des armes

Dans les ménages en Suisse, il y a environ 2,3 millions d'armes à feu. La plus grande partie d'entre elles sont des armes militaires: 252 000 sont celles de soldats actifs et 1 448 000 en possession d'anciens soldats et de leurs héritiers.

Chaque jour en Suisse, une personne meurt par une arme militaire. Entre 1969 et 2004, 12 174 personnes se sont suicidées avec une arme à feu. Sans compter les innombrables menaces avec des armes à feu. Les comparaisons faites au niveau international le montrent: moins d'armes et des lois plus sévères permettent de limiter de façon décisive ces tragédies. Le parlement n'ose pas légiférer. Dans ces conditions, l'initiative populaire reste le seul moyen de rendre la législation plus conforme aux préoccupations et aux attentes de la société.

Pour en savoir plus

www.protection-armes.ch

Cette initiative formule quatre revendications essentielles:

- sortir l'arme militaire du placard; les armes doivent être entreposées dans des locaux sécurisés de l'armée;
- quiconque veut acheter, porter ou utiliser une arme doit prouver qu'il en a vraiment besoin et qu'il dispose des capacités requises pour ce faire;
- les armes inutilisées qui dorment dans les caves et les greniers seront systématiquement ramassées;
- toutes les autres armes restant en circulation seront enregistrées, ce qui améliorera la prévention et la poursuite des crimes.

60 organisations se sont unies pour lancer cette initiative, dont les deux plus grandes organisations féminines de Suisse, la Ligue suisse des femmes catholiques et Femmes protestantes en Suisse. Les Verts se sont engagés à récolter 12 000 signatures. Signez et faites signer l'initiative!

Chronique parlementaire

Le dernier tour de piste d'avant les élections

Retour sur la session de septembre des Chambres fédérales

La dernière session avant les élections s'est retrouvée sous le feu médiatique à cause du débat extraordinaire sur la politique fiscale et celui autour du rapport Roschacher.

Le débat fiscal a duré cinq heures, avec plus de 50 propositions, et s'est terminé comme d'habitude: les entreprises en sortent gagnantes, les plus modestes continuent à payer. Le Conseil fédéral va abaisser le taux de l'impôt sur le bénéfice des entreprises de 8,5 à 5%, ce qui représente un cadeau fiscal de presque 4 milliards et une baisse substantielle de revenu pour la Confédération. Ceci alors que les citoyennes et citoyens ne se sont pas encore prononcés sur la deuxième réforme de la fiscalité des entreprises, combattue par un référendum lancé par le PS et soutenu par les Verts. Heureusement, le projet de «Easy Swiss Tax» du Parti radical a bu la tasse. Mais d'un autre côté, le Conseil des Etats n'a manifesté aucune sympathie vis-à-vis des personnes qui vivent dans la pauvreté. Contre l'avis du Conseil national, il a décidé pour la deuxième fois de ne pas entrer en matière sur une initiative demandant que les cantons n'imposent pas les plus bas revenus, jusqu'au seuil du revenu minimum d'existence.

Le débat autour du rapport Roschacher a aussi occupé notre groupe, qui est représenté par deux de ses membres dans la commission de gestion. Le conseiller fédéral Blocher ne s'est pas privé de mots et a profité de la discussion de ce rapport pour régler des comptes avec ses adversaires. Différentes questions demeurent sans réponses.

Le Conseil national a examiné un contre-projet à l'initiative de l'UDC «pour des naturalisations démocratiques», et l'a accepté de justesse. Cette proposition prévoit, non une naturalisation par les urnes, comme le demande l'UDC, mais par des assemblées communales qui doivent motiver un éventuel refus. En 2003, le Tribunal fédéral a clairement établi que la procédure de naturalisation relève du droit et qu'elle n'est donc pas un acte politique. C'est pourquoi les Verts ont refusé ce contre-projet, qui tente le grand écart entre démocratie directe et protection contre l'arbitraire et la discrimination.

Transport de marchandises et protection du climat sont indissolublement liés.

Moins de camions sur les routes, ce sont moins d'émissions de gaz à effet de serre et moins de pollution. Le Conseil des Etats a pourtant à nouveau repoussé, à 2019, l'abaissement du nombre de poids lourds sur les routes et ainsi, à l'encontre de la volonté populaire, vidé un tout petit plus de sa substance l'Initiative des Alpes.

Après de longues et difficiles négociations, la loi sur les langues est enfin sous toit. La Suisse quadrilingue dispose maintenant des bases légales et de 15 millions de francs supplémentaires pour régler l'usage des langues au niveau administratif, promouvoir la communication et soutenir les cantons multilingues dans leurs tâches particulières. Le choix en matière d'enseignement de la première langue étrangère – anglais ou langue nationale – reste du ressort des cantons. Toutefois, à la fin de la scolarité, les compétences dans les deux langues devront être équivalentes.

Politique de santé: le travail de lobbying du Groupe Mutuel, qui courtise de façon particulièrement offensive les assurés en bonne santé, a échoué: le Conseil national veut affiner la répartition des risques entre les caisses maladie et donc restreindre la chasse aux bons assurés (bien le bonjour de la part des initiants de la «caisse unique et sociale»...). A propos de la réforme du financement des hôpitaux: il est désormais possible de se faire soigner dans un hôpital en dehors de son canton de domicile, mais au tarif en vigueur dans ce dernier. L'initiative «Oui à la médecine complémentaire» a été refusée, mais le débat entre les deux Chambres n'est pas achevé. Un compromis n'est pas exclu, et permettrait de corriger au moins en partie la suppression de cinq méthodes thérapeutiques intervenue il y a deux ans.

Au terme d'un débat fleuve, le message du Conseil fédéral concernant la formation, la recherche et l'innovation 2008-2011 a été adopté. Les tâches urgentes dans le domaine de la formation



professionnelle, des hautes écoles, des bourses d'études, et bien d'autres encore, exigent plus de moyens que ceux prévus par le Conseil fédéral. Notre motion visant une augmentation de 10% de ces moyens n'a pas abouti, et on en est resté à 6%.

Le Conseil national a par ailleurs décidé d'intégrer dans le code pénal les dispositions de l'initiative sur l'internement à vie. Il a ainsi nettement rejeté la proposition de sa commission, qui correspond aussi à la position des Verts, de ne pas entrer en matière et de laisser aux tribunaux et aux autorités d'exécution la responsabilité de prononcer un éventuel internement à vie.

Rapport sur l'ONU: cinq ans après l'adhésion de la Suisse à l'ONU, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a fait part au Conseil national de l'intérêt de la Suisse à obtenir un siège au Conseil de sécurité (de façon réaliste, au plus tôt en 2020). Ceci a déclenché une vilaine discussion de la part de la droite du Conseil national. Notre groupe soutient cette revendication, mais a tenu à rappeler que le Conseil fédéral doit avant tout s'engager pour l'arrêt de l'exportation de matériel militaire suisse, le renforcement de la coopération au développement et le respect des droits humains.

Pour finir, une nouvelle particulièrement réjouissante: les Verts ont leur première juge fédérale. Florence Aubry a été élue devant les candidats du PDC et de l'UDC, avec un beau résultat. Félicitations!

Therese Frösch

Conseillère nationale BE
Présidente du groupe des Verts
au Conseil national

3^e Université d'été des Verts romands

La fin du pétrole...

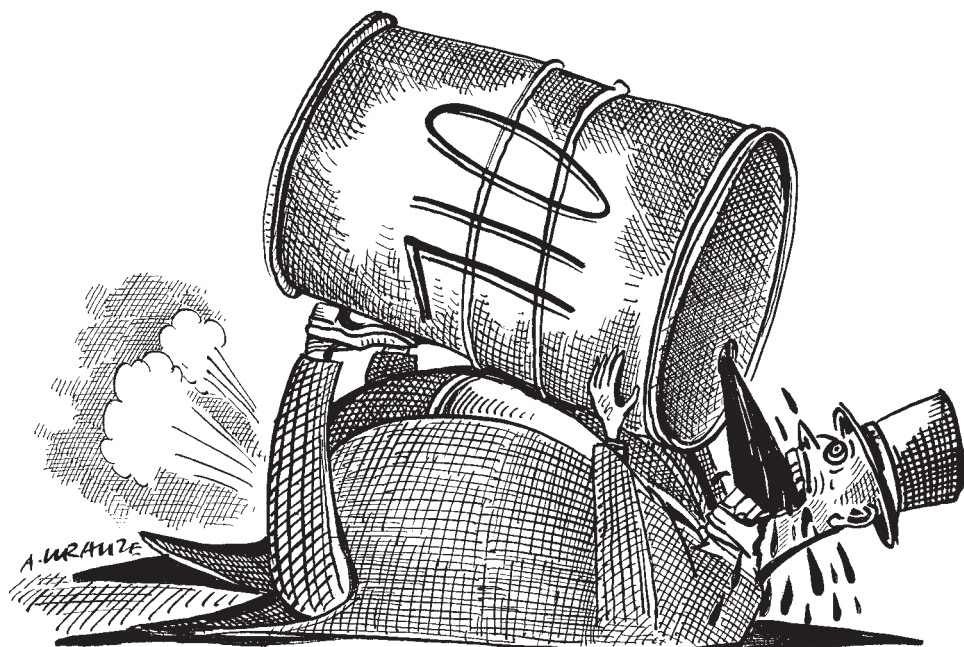
Une soixantaine de Verts romands avaient répondu à l'invitation des Verts valaisans les 1^{er} et 2 septembre derniers à Sion. Après la croissance en 2005 à Yverdon, l'aménagement du territoire à Vaumarcus (NE) en 2006, c'est le thème de l'énergie qui était au cœur des débats de cette troisième Université d'été. Les organisateurs avaient choisi de l'aborder sous deux angles: d'abord les problèmes que posent nos besoins en énergie toujours croissants, puis les mesures possibles.

A l'heure où le baril de pétrole flirte avec les 100 dollars, où Al Gore et le GIEC reçoivent le prix Nobel de la paix, les Verts romands se devaient de consacrer leurs journées de réflexion au problème de l'énergie et du dérèglement climatique.

C'est la climatologue Martine Rebetez qui a ouvert les feux le samedi matin en faisant le point sur les observations scientifiques. Conséquence de nos trop massives émissions de gaz à effet de serre, la terre s'est réchauffée durant le XX^e siècle de 0,7 degrés en moyenne mondiale. Les années 90 furent les plus chaudes jamais enregistrées, avec un record en 1998, et le phénomène s'est accéléré au début du XXI^e siècle: six des sept années les plus chaudes ont été enregistrées depuis 2001. Le phénomène est surtout patent dans l'hémisphère nord, en particulier en Europe continentale, dans une zone qui va du nord de l'Espagne à la Russie. Ainsi en Suisse, on constate un réchauffement de 1,3 à 1,7 degrés en moyenne au cours du siècle dernier. L'origine de ce réchauffement remonte au milieu du XIX^e siècle, avec un ralentissement entre 1945 et 1975, mais une accélération depuis 1990.

Et en lien avec ce phénomène, tous les modèles climatiques prévoient une augmentation des événements de précipitations extrêmes. Enfin, selon le rapport du GIEC 2007, il faut s'attendre à un réchauffement planétaire de 3 degrés d'ici 2100...!

La matinée s'est poursuivie avec Michel Kaufmann, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie, venu exposer la politique climatique prévue par le département de Moritz Leuenberger. Il a notamment rappelé les principes de la loi sur l'énergie qui stipule que «toute énergie doit être utilisée de manière aussi économe et rationnelle que possible» et que «le recours aux énergies renouvelables doit être accru». Des objectifs ont été fixés selon trois axes: réduire d'ici 2010 de 10% les émissions de CO₂ par rapport à 1990, limiter à 5% d'augmentation la consommation d'électricité par rapport à l'an 2000



et enfin favoriser les énergies renouvelables. Pour atteindre ces objectifs, l'organisme SuisseEnergie bénéficie d'environ 30 agences, d'un réseau de 300 acteurs dans les milieux économiques et de l'environnement et d'un budget de 45 millions de francs, auquel on peut ajouter 40 millions des cantons et environ 50 millions des privés. Et l'outil principal de la Confédération demeure la taxe sur le CO₂.

Les participants se sont répartis ensuite en ateliers portant sur les biocarburants, les énergies renouvelables, le pompage-turbinage ou encore l'efficacité énergétique. Et la journée d'étude s'est achevée par une table ronde consacrée au marché de l'électricité, à laquelle ont participé plusieurs élus Verts, dont le syndic de Lausanne, Daniel Brélaz.

Dans la soirée, une fondue a réuni une cinquantaine de personnes, dont Yves Cochet, député Vert à l'Assemblée nationale française et ancien ministre de l'environnement, auteur de l'ouvrage *Pétrole apocalypse* et conférencier du lendemain.

Basées sur les théories de Hubbert (*Peak Oil*), les thèses d'Yves Cochet peuvent se résumer de la façon suivante: toutes les ressources en énergie fossile vont décliner,

la planète est donc en grand danger, non seulement climatique, mais également économique et géopolitique. Il démontre que nous allons non seulement assister à une pic de production pour le pétrole, mais également pour le gaz, le charbon et l'uranium. Pour Yves Cochet, il est plus qu'urgent de passer à une société de sobriété, avec une autosuffisance locale et régionale, une décentralisation géographique des pouvoirs, une relocalisation économique, une planification concertée et des quotas. Ces changements drastiques doivent s'opérer dans le domaine de la consommation, de la mobilité, et de nos modes de vie en général. Avec la richesse oratoire propre à tout politicien français, cet ancien informaticien s'est montré particulièrement convaincant... et radicalement inquiétant.

Les participants auront à peine eu le temps de s'émouvoir: ils étaient déjà repartis dans des ateliers pratiques, où il fut question d'éco-bilan, de mesures incitatives, des centrales à gaz et d'écomobilité... Avant de refaire le monde autour d'un verre de vin valaisan et de produits du terroir et de se donner rendez-vous à Genève en 2008.

Nicole Baur

Eloge des sols vivants

Les sols vivants constituent un puits carboné plus important encore que les forêts ou l'atmosphère. Sous nos pieds, humus, micro-organismes, invertébrés, racines, contiennent une part importante de carbone: de 100 à 120 tonnes à l'hectare pour une bonne terre. En Suisse romande, la moyenne se situe aux environs de 60 t/ha. On en a donc perdu 40 à 60 t/ha à cause de techniques inadaptées.

Les expériences montrent que l'on est capable de reconstituer ce stock carboné, avec le bénéfice d'autres effets positifs: lutte contre l'érosion, rétention de l'eau et des éléments nutritifs, économies d'arrosage, fertilisation naturelle, meilleure santé des cultures¹.

Il est possible à terme de renforcer les puits de carbone des sols suisses de 1 à 4 millions de tonnes par des voies naturelles. Une clé: optimiser le recyclage des matières végétales, particulièrement des matières ligneuses (pailles, feuilles, tiges, branches, etc.). Quelques soutiens écologiques agri-

coles existent déjà – paiements directs – qu'il s'agira de renforcer. Le carbone est par ailleurs coté en bourse depuis le Protocole de Kyoto, ce qui permettra une rémunération complémentaire pour cette activité novatrice. Terres, arbres, agriculteurs, forestiers constituent des acteurs participant au climat grâce à la reconstitution du précieux réservoir d'humus et de vie des sols.

Ancien député Vert, j'avais déposé un postulat dans ce sens au Grand Conseil vaudois. Il vient d'être accepté. Au plan international, d'immenses potentiels «carbonés» de régénération des sols et des forêts attendent notre décision: re-terra-

former autour de la Méditerranée et en zones arides que l'Homme a désertifiées est faisable. L'on parle ici de milliards de tonnes de carbone, et d'augmentation des ressources alimentaires et en eau...

Bernard K. Martin

Entrepreneur environnemental

¹ J'ai participé à des expériences où l'on est parvenu à accroître le carbone du sol de plus de 20% par rapport aux parcelles-témoins! J'en décris l'essentiel ainsi que d'autres résultats en France et sous les tropiques dans mon livre *Les enjeux internationaux du compostage. Nos ressources alimentaires en eau. Climat*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2000.

Sol vivant, plantes et climat

Les interactions entre sol, végétal et climat sont en partie connues. Elles concernent des éléments fondamentaux de la vie sur la planète: carbone, azote, hydrogène et oxygène (dont l'eau), soufre, etc. Mers, océans, eaux douces et atmosphère participent aussi de ces circulations d'éléments dénommées cycles biogéochimiques, un héritage de centaines de millions d'années d'évolution comptant parmi les bases de la biosphère.

Ces interactions s'avèrent importantes par rapport aux modifications climatiques et pour d'autres raisons: pollutions agrochimiques, risques OGM, érosion et désertification des terres, famines, sécheresses, migrations humaines. Comprendre les liens entre ces problématiques, puis envisager des solutions, demande d'intégrer une donnée agronomique quasi universelle: la fertilité des terres dépend de ces facteurs essentiels du sol que sont argiles, humus, micro-organismes, invertébrés, tous «acteurs» du climat car interfaces des cycles, dont celui du carbone*.

Les humus**, riches en carbone, résultent de la décomposition (recyclage) des matières végétales, surtout, et animales; sorte de terreau composant les terres fertiles, les humus présentent de nombreuses vertus: réservoir nutritif pour les végétaux, ils structurent la terre, y déterminent la circulation de l'air et de l'eau, favorisent la pénétration des racines, «contrôlent» l'érosion. Les micro-orga-

nismes*** et les invertébrés**** quant à eux se développent grâce notamment aux «déchets» végétaux et animaux dont ils se nourrissent, permettant de libérer des nutriments (minéraux, oligo-éléments) et autres substances nécessaires à la croissance des plantes.

B.K.M

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Jean-Michel Gobat, Michel Aragno, Willy Matthey, *Le Sol vivant. Bases de pédologie, biologie des sols*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1998, 2003
- R. Haerberli, C. Lüscher, B. Praplan Chastonay, C. Wyss, *L'affaire sol. Pour une politique raisonnée de l'utilisation du sol*, rapport final du Programme national de recherche «Utilisation du sol en Suisse» (PNR 22), Georg, 1991
- E.A. Paul, F.E. Clark, *Soil microbiology and biochemistry*, Academic Press, 1989
- François Ramade, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Ediscience international, 1993/Dunod, 2002
- Dominique Soltner, *Les bases de la production végétale*, coll. Sciences et techniques agricoles, 1989
- M.J. Swift, O.W. Heal, J.M. Anderson, *Decomposition in Terrestrial Ecosystems*, University of California, Berkeley/Los Angeles, 1979
- Pieter Westbroek, *Vive la Terre. Physiologie d'une planète*, Seuil, 1998

***Carbone.** Corps chimique simple présent dans les sols (humus, racines, invertébrés, micro-organismes...), l'atmosphère, les eaux, les végétaux, les animaux, les roches, le pétrole, le charbon, la tourbe, etc. Le cycle biogéochimique du carbone concerne sa circulation entre ces entités naturelles. Les artifices (feu, combustion des ressources fossiles, etc.) mis en œuvre par l'Homme à grande échelle court-circuitent le cycle, déséquilibrent les puits de carbone et particulièrement les sols, les forêts et l'atmosphère.

****Humus.** Substance organique brun foncé, riche en carbone, composante d'un sol stable, dynamique, fertile. Les humus résultent de la décomposition des végétaux et des animaux grâce à l'action des micro-organismes et des invertébrés. La fertilité des terres disparaît avec la disparition des humus, elle réapparaît avec leur reconstitution. Il y a différents types d'humus. Certains subsistent dans les sols plusieurs siècles ou millénaires, c'est particulièrement le cas des humus provenant de la décomposition des matières ligneuses.

*****Micro-organismes.** Espèces vivantes invisibles à l'œil nu: bactéries, champignons, actinomycètes, algues, protozoaires, etc. Un gramme de bonne terre en contient près d'un milliard. Toutes les autres espèces vivantes de la planète en dépendent, les cycles biogéochimiques et la régulation du climat aussi. Leur base alimentaire principale pour la plupart d'entre eux se constitue de... «déchets» organiques.

******Invertébrés.** Vers de terre, collemboles, cloportes, fourmis, termites, acariens, gastéropodes, etc. Ils sont, avec les micro-organismes, les supports vivants de la vie végétale et animale... et donc de la nôtre!

L'énergie, notre affaire

L'eau et l'électricité sont des fluides vitaux pour l'être humain. On ne peut et on ne doit pas les considérer comme de simples produits marchands. C'est pourquoi les Verts genevois appellent à voter **oui aux deux initiatives intitulées « Eau, notre affaire ! » et « Electricité, notre affaire ! »**, soumises au peuple genevois le 16 décembre prochain.

Ces deux initiatives, que les Verts ont portées, ont pour objectif de renforcer le monopole des Services industriels de Genève sur l'approvisionnement et la distribution de l'eau et de l'électricité, et donc leur donner les moyens d'appliquer une politique d'économie tant au niveau de la production que de la consommation. Elles proposent de consolider une situation de fait, c'est-à-dire le monopole de l'approvisionnement et de la distribution en eau et électricité à Genève, afin de lutter contre une libéralisation rampante qui ferait fi de critères écologiques de production, de distribution et de consommation. Critères qui sont essentiels aux yeux des Verts et plus qu'indispensables pour la mise en œuvre des accords de Kyoto et lutter contre le réchauffement climatique.

Accepter ces deux initiatives permet également de donner un signal fort à Berne afin que le processus en cours de libéralisation du marché de l'électricité, à l'horizon 2013, ne se fasse pas au détriment des indispensables économies d'énergie que notre pays doit impérativement mettre en œuvre très rapidement. Rappelons que le peuple suisse a refusé la libéralisation du marché de l'électricité en 2002 à 52,5%, et que la proportion de rejet a été particulièrement forte à Genève, avec 62,6% de non.

Le monopole des SIG sur l'électricité existe depuis la création de l'entreprise, celui sur l'eau depuis 17 ans, et personne ne les a jusqu'ici contestés. Il s'agit simplement de les inscrire dans un cadre juridique qui fait actuellement défaut, comme à Fribourg, à Neuchâtel et au Tessin, qui ont déjà adopté des lois dans ce sens.

Leur statut de régie autonome permet aux SIG de mener une politique

ambitieuse, comme par exemple avec le programme Eco 21, qui cherche à ramener la consommation électrique au niveau des années 1990, pour obtenir une diminution de 5% de la consommation d'ici à 2011. Un tel programme n'est pas envisageable dans un marché libéralisé. En effet, la libéralisation des marchés de l'eau et de l'électricité a pour effet d'augmenter la vente des fluides, notamment en accordant des tarifs préférentiels aux grands consommateurs, qui n'incitent guère à l'économie. Pour les petits consommateurs aussi, la concurrence entre entreprises et la publicité qui l'accompagne est un encouragement à la consommation. Un signal catastrophique pour mettre en place une politique d'économie d'énergie et faire évoluer le comportement de la population vers une utilisation rationnelle de l'énergie. La production à bon marché est trop souvent synonyme de centrale à charbon, de relance du nucléaire, de maintenance négligée des installations, de gaspillage d'énergie précieuse, avec tout son cortège de pollution.

Les incitations n'ont pas fait vraiment leurs preuves, il est temps de mettre en place des mécanismes économiques qui obligent les producteurs à réduire la charge polluante et les consommateurs à économiser les fluides vitaux.



Sylvia Leuenberger
Députée au Grand Conseil

Voie barrée à une nouvelle route!

Fin septembre, la population tessinoise s'est prononcée **contre un projet routier à travers la plaine de Magadino**. Le comité référendaire ne contestait ni le besoin ni le droit de la région de Locarno de se raccorder au réseau autoroutier national, mais le projet des autorités, passé en force sans une étude approfondie des variantes, aurait eu un impact considérable sur l'environnement et l'agriculture. Greta Gysin fait le récit d'une journée de votation haute en émotions pour les Verts.

Dimanche 30 septembre: une journée ensoleillée comme le Tessin sait les offrir. Les premiers signes de l'automne sont là, les dernières fleurs éclosent dans les jardins, le fond de l'air est frais, la lumière est claire. Un jour idéal pour se détendre, aller se promener, profiter du soleil et rêver d'air pur (ce qui, dans la partie sud du Mendrisiotto, est la seule façon d'en jouir).

Mais aujourd'hui, ce n'est pas possible. A midi s'achèvent les opérations de vote de l'un des plus importants scrutins de ces dernières décennies sur une question d'environnement: le référendum contre le crédit d'étude de 5 millions pour la *variante 95*. Il n'est guère possible de se détendre.

La variante 95: une route express qui doit relier Locarno à l'autoroute à Bellinzona. Ce nouvel axe traverserait la plaine de Magadino, ouvrant la voie à la spéculation immobilière, détruisant le dernier marais du canton et compromettant la viabilité des exploitations agricoles. Cela ne semble pas émouvoir notre gouvernement cantonal, une coalition radicale, démocrate-chrétienne et Lega dei Ticinesi. Qui affirme que Locarno a absolument besoin de cet axe pour la relier au reste du monde. Et croit pouvoir améliorer la qualité de la vie avec une route.

La campagne référendaire a duré des mois, et depuis juin on ne parle que de ça. A peine si l'on évoque les élections nationales. Nous nous sommes battus comme des lions! C'est la première fois qu'au Tessin agriculteurs et protecteurs de l'environnement se retrouvent côte à côte à défendre la même cause, dépassant

leur réciprocité méfiance culturelle et politique. Deux mondes très différents se sont rejoints pour former un mouvement de résistance et préserver notre bien le plus rare et le plus précieux: le territoire.

Les Tessinois aiment construire des routes. Couler du béton, jouer à la pétanque et boire du vin comptent parmi leurs activités préférées. Nous savions qu'il serait difficile de gagner contre le lobby des routes. Et c'est même pour cela que ce scrutin était si important: le remporter serait un succès politique immense, un espoir pour l'avenir.

Les premiers résultats tombent à midi et demi: pour l'heure, nous avons 55% des voix! Le téléphone n'arrête pas de sonner. Apparemment, je ne suis pas la seule à être toute agitée. Après quelques heures, le verdict est définitif: nous l'avons emporté par 54,5% des voix. Je traverse la maison en hurlant de joie, me précipite dans le premier train où je goûte avec délectation le voyage jusqu'à la plaine de Magadino. Nous avons prévu de nous retrouver dans une ferme pour fêter la victoire. De la fenêtre je vois les files de voitures. S'ils prenaient le train avec moi, on n'aurait pas du tout besoin d'une nouvelle route! Avec quelques jeunes agriculteurs, je traverse en tracteur la plaine sauvegardée. Jeunes VertEs et jeunes agriculteurs, aujourd'hui nous avons gagné ensemble. Des gens sur la route nous regardent passer et applaudissent.

Est-ce que les élites tessinoises sauront tirer les leçons de cette votation? Est-ce qu'elles remarqueront que le climat politique a changé? Que les gens ne veulent pas simplement de nouvelles routes, mais une politique à long terme, durable? J'ai mes doutes. Mais c'est un bon début. Nous savons maintenant que nous ne sommes pas seuls. Cela nous donne du courage et de la force pour les prochaines bagarres. Nous sommes prêts!

Greta Gysin
(Jeune) députée au Grand Conseil

Donner des ailes à la Broye

Ecartelée entre les cantons de Fribourg et de Vaud, mise sous pression par les agglomérations bernoise, fribourgeoise et lausannoise, **la Broye est en train de vivre une mutation sociologique, économique et territoriale sans précédent**. Plusieurs projets ont été lancés, certains sont restés sans lendemain, mais la plupart nuisent gravement à l'environnement.

Pour les Verts de la région, il est urgent de réfléchir à ce développement de manière globale et cohérente, et de proposer de véritables projets d'avenir. Il s'agit enfin de prendre en compte la qualité de vie de ses habitants et de tourner le dos définitivement au mythe néfaste d'une croissance incontrôlée et anarchique.

Pour mieux se faire entendre, les Verts de la Broye, qu'ils ou elles soient fribourgeois-e-s ou vaudois-e-s, ont décidé d'unir leurs actions. Toujours plus présent, le souci de l'environnement se développe inexorablement des deux côtés de la frontière avec l'emprise grandissante sur le territoire. Le district de la Broye-Vully est encore le district vaudois le moins «Vert» avec 9,9% des voix aux dernières élections fédérales, mais le potentiel de croissance est énorme, tandis que son voisin fribourgeois a doublé son pourcentage de suffrages Verts à 5,6%, soit la moitié de celui de la ville de Fribourg.

Aujourd'hui, l'aéroport militaire de Payerne s'appête à ouvrir ses pistes à l'aviation civile (vols d'affaires). Ce qui n'a pas manqué d'inquiéter les élus Verts de la région et illustre bien la vacuité de la frontière: l'aéroport est sur territoire vaudois, mais ce sont les communes fribourgeoises qui en subissent les plus graves effets. Ce développement, outre le fait qu'il ne contient aucun germe porteur d'avenir ou de création pertinente d'emplois, sera néfaste pour ses habitants. Les plages horaires des vols s'étendront aux soirées et aux week-ends et l'augmentation générale des mouvements (jusqu'à 10 000 par an) ne pourra qu'engendrer davantage de pollution et de bruit.

Les Verts se sont donc opposés à cette extension de manière claire. Et ils se sont inspirés du projet de Dübendorf pour jeter un pavé dans la mare. Estimant que l'aviation civile n'a aucun avenir à Payerne, que l'aviation militaire suisse va se retrouver prochainement face à son destin, ils proposent purement et simplement de remplacer l'aéroport de Payerne par une cité des sciences. Il s'agit d'utiliser les terrains à disposition – propriété de la Confédération – pour en faire un véritable centre de développement scientifique et technologique sur le modèle de ce qui est prévu sur les terrains de l'aéroport militaire de Dübendorf, qui va être désaffecté. C'est la Fondation recherche suisse, née d'un postulat radical, qui est à l'origine de ce projet et elle vient de faire paraître une étude de faisabilité qui conclut à sa pertinence.

Pour les Verts, il y a donc mieux à faire que de développer l'aviation dans la Broye, la recherche scientifique technologique étant la meilleure carte de la Suisse, tout le monde en convient. Des parcs scientifiques ont fleuri dans plusieurs cantons, mais l'espace commence déjà à manquer du côté de l'EPFL. Or, Payerne semble très bien placé pour jouer un rôle majeur dans ce contexte. A 45 minutes de l'EPFL et de l'Université de Lausanne, proche de plusieurs Hautes Ecoles, des Universités de Fribourg, Berne, Neuchâtel et du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique), jouissant d'espace, de qualité de vie et de logements bien plus attractifs que ceux de l'Arc lémanique, cette région pourrait connaître un développement totalement novateur avec des emplois à haute valeur ajoutée.

Les Verts broyards ont donc invité tous les partenaires économiques et politiques de la région à se rallier à ce projet et demandé formellement à la Communauté régionale de la Broye (COREB), par le biais de son fonds de développement, de financer l'étude de faisabilité. Etude qui se ferait sous la houlette de la Fondation recherche suisse, d'ores et déjà contactée et intéressée à se développer en Suisse romande.

Ce pavé dans la mare n'est évidemment pas passé inaperçu et les représentants locaux des partis traditionnels n'ont pas manqué de ricaner à cette proposition plutôt décoiffante. Le secrétaire de la COREB a même déclaré à la presse, dans un mouvement d'humeur et avec une menace à peine voilée, ce s'il n'y avait plus d'avions à Payerne, ce serait l'endroit idéal pour y installer une nouvelle centrale nucléaire (*sic!*). Les Broyards apprécieront...



Nicole Baur et Roman Hapka
Les Verts broyards (VD et FR)

Création artistique et participation des habitants

Tout le monde sait que l'aménagement des places publiques est un casse-tête pour la démocratie. Qui décide? Comment contenter tout le monde? L'expérience faite aux jardins de Sémiramis à Fribourg montre qu'il est possible, facile et très constructif de conjuguer la participation, la création artistique et les décisions politiques.

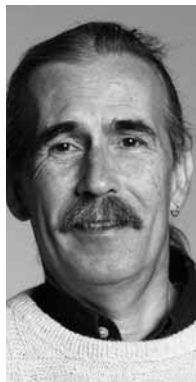
Ces jardins, récemment créés, font le bonheur des habitants du quartier de Pérolles. Il n'y manque qu'un peu d'eau pour compléter son aménagement. La commission culturelle de la Ville profite alors du prix qu'elle attribue annuellement à un artiste pour lancer un concours: des artistes sont invités à plancher sur des projets de jeux d'eau avec l'engagement de la commission d'acheter et de faire exécuter le premier prix.

Deux membres des Verts, dont l'un siège dans la commission, proposent alors de mener une démarche participative pour donner la parole aux habitants du quartier et aux usagers de la place et leur permettre de faire valoir leurs idées avant de lancer le concours. L'idée séduit la commission. La répartition des tâches est claire et complémentaire. Les habitants «phosphorent» d'abord entre eux pour identifier de bonnes idées dans le cadre d'un atelier de création collective. Ensuite les artistes, invités à ce même atelier, pourront s'inspirer des propositions des habitants pour élaborer leurs projets respectifs. Et le jury de la commission gagne au passage des critères pour sélectionner le projet à primer.

Une bonne préparation de l'atelier participatif, en collaboration avec l'association de quartier et la commission culturelle, a permis à l'autre Vert de conduire une réunion d'une quarantaine de personnes pour qu'elles prennent la parole et le pouvoir d'inventer. Passons sur le déroulement proprement dit de la soirée pour nous arrêter sur quelques-uns de ses résultats:

- des idées qui ont surpris tout le monde (un «ruisseau-nature», par exemple),
- un accord général sur les emplacements à éviter,
- une participation active de tous les présents (même des enfants),
- un dialogue serein, même avec les inévitables opposants: certaines de leurs préoccupations ont été constructives puisqu'elles ont conduit à des propositions intéressantes (une fontaine rétractable la nuit, par exemple!).

Tout cela paraît simple et facile. Et ce le fut. On peut alors se demander pourquoi on rencontre si rarement ce scénario quand l'on aménage des espaces publics et pourquoi l'administration de la Ville de Fribourg continue encore à planifier pour ses habitants et pas avec eux. Il est temps qu'une culture de la démocratie participative s'impose dans notre démocratie, certes vieille et méritante, mais perfectible à Fribourg comme ailleurs dans ce pays. Les Verts fribourgeois y veilleront.



Laurent Thévoz
Les Verts FR

Planification et contrainte: deux outils au service de la gestion du territoire

Le sol et sa gestion cristallisent les problèmes environnementaux, sociaux et économiques que rencontre notre société car il est au centre des intérêts divergents de plusieurs acteurs: privés, économie, agriculture ou encore tourisme. Un aménagement du territoire qui réconcilie ces intérêts a priori contradictoires est un des défis majeurs de ce siècle.

Le développement de la plaine du Crêt-du-Loche, qui s'étend entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, est une belle illustration de cette problématique. Jusqu'à aujourd'hui, la vallée a été majoritairement exploitée par l'agriculture, car on y trouve les terres les plus fertiles de la région. Mais depuis plusieurs années, le phénomène que l'on observe un peu partout en Suisse opère là aussi: la zone à bâtir (ici principalement en vue de l'implantation industrielle) grignote la zone agricole au gré des dézonages successifs accordés par la commune. D'abord localisées en bordure de la route cantonale, les usines ont commencé à s'implanter plus loin, au milieu des champs, à l'instar de la manufacture Cartier. L'autoroute qui coupe la vallée en deux a été inaugurée en septembre et le Service cantonal d'aménagement du territoire qualifie cette zone de vitale pour l'économie de la région.

Avec la proposition de la Confédération d'inscrire les deux villes et leur *urbanisme horloger* au Patrimoine mondial de l'Unesco, les exécutifs ont tardivement commencé à se demander s'il ne fallait pas mieux encadrer le développement de ce secteur placé en zone tampon du périmètre Unesco. En 2005, ils ont donc lancé l'idée d'un concours d'aménagement accepté par les législatifs en séance commune. Les Verts étaient divisés sur la question mais, pour une majorité d'entre eux, le concours devait permettre de mieux urbaniser la zone, en partant du principe que de toute manière elle allait l'être. Le constat était donc «à défaut de pouvoir arrêter l'urbanisa-

tion, autant la faire correctement!» Le projet retenu prévoit la création d'une bande verte au centre de la vallée qui reliera les deux villes, et des zones constructibles limitées aux abords sur une zone relativement étroite, pour préserver les crêtes. Au premier abord, le projet semble peu novateur. Il a été sélectionné pour des raisons de faisabilité à moyen terme, mais aussi parce qu'il cadre de façon relativement stricte les zones où les constructions seront possibles à l'avenir, dans un souci de mixité fonctionnelle. De plus, il tente dans la mesure du possible d'inscrire le développement, en particulier industriel, dans l'écrin de verdure qu'est encore le Crêt-du-Loche, ce qui est compatible avec les critères que les villes se sont fixées dans le cadre de leur candidature à l'Unesco. C'est aussi un des seuls à avoir réellement abordé les problèmes liés aux transports de façon durable et pragmatique. Ce premier pas franchi, reste maintenant aux communes à modifier leur réglementation pour tenir compte du projet et le mener à bien. Il sera en particulier difficile de régler le problème de la remise en zone agricole de terrains voués à la construction, prérequis indispensable au maintien de la bande verte centrale du projet.

Parallèlement, les Verts ont déposé plusieurs propositions pour mieux gérer les terrains à disposition et éviter un gaspillage excessif. Le but était de réfléchir à une manière de densifier qui ne nuise pas aux aspects esthétiques. Un postulat a par exemple été déposé demandant de réglementer, dans le plan et règlement d'aménagement communal,

l'utilisation du droit d'emption. Le droit d'emption est un outil législatif permettant aux entreprises ou aux privés qui achètent un terrain de prendre une option sur une parcelle adjacente pendant au maximum 10 ans. Cet instrument offre aux entreprises la possibilité de s'agrandir, sans devoir reconstruire ailleurs et à un prix du terrain fixé à l'avance, mais entraîne inévitablement un morcellement de la zone à bâtir. Mal utilisé, le droit d'emption conduit au gaspillage du sol et au gel de son usage à moyen terme. Pourquoi? Les parcelles réservées sont souvent de taille réduite; si l'entreprise décide de ne pas user de son droit, le terrain revient au propriétaire à l'expiration du contrat; il est alors souvent trop petit pour permettre la construction d'un autre objet. De plus, la législation n'impose aucune contrainte quant à la manière dont sont utilisées ces parcelles pendant la durée du contrat. Les Verts ont donc demandé deux choses. Premièrement, l'attribution des parcelles devrait se faire de manière rationnelle, par exemple en les regroupant pour obtenir des périmètres suffisamment grands. Deuxièmement, le règlement doit définir l'utilisation qui peut être faite de ces zones lorsqu'elles sont en friche. Nous avons suggéré qu'elles soient louées à des agriculteurs qui peuvent ainsi poursuivre leur exploitation.

Les incitations à une utilisation parcimonieuse du territoire sont diverses et les collectivités publiques peuvent avoir une influence considérable, par des restrictions, par la coordination et la planification des zones à bâtir. Elles peuvent aussi imposer des règles de construction particulières ou prendre des mesures fiscales pour obliger les privés et les entreprises à ne pas gaspiller cette précieuse ressource qu'est le sol.



Fabien Fivaz
Les Verts NE

Pour en savoir plus

www.urbanisme-horloger.ch

www.le-run.ch

L'immobilier dans les stations: du laisser-faire au savoir-faire?

Après la crise des années 1990, le secteur immobilier est de nouveau en plein boom dans les stations valaisannes, en particulier dans la partie francophone du canton. Le nombre de résidences secondaires est ainsi passé de 59 000 en 1990 à 80 000 en 2000, ce qui représente 44% des logements en Valais! Parallèlement, dans certaines stations, le nombre de lits dans les hôtels stagne, il est même en diminution importante.

Les problèmes soulevés par ce boom de l'immobilier sont divers: dégradation de l'environnement et atteinte au paysage, coûts liés à la construction et à l'entretien des infrastructures publiques, difficulté pour la population locale et les employés saisonniers de trouver un logement à un prix raisonnable, chiffres d'affaires insatisfaisants des acteurs économiques locaux (remontées mécaniques, restaurants, hôtels, commerces, etc.), la station n'étant bien fréquentée que quelques semaines par année.

C'est dans ce contexte que le Conseil fédéral prévoit la suppression de la Lex Koller. Si sur le principe on peut souscrire à la volonté de la Confédération de supprimer une loi qui discrimine les étrangers dans l'achat de biens immobiliers en Suisse, on ne peut que s'inquiéter des effets concrets sur le terrain si cette loi est abrogée sans des mesures d'accompagnement strictes en matière d'aménagement du territoire. Une suppression de la Lex Koller sans mesures d'accompagnement, c'est à coup sûr des centaines de résidences secondaires supplémentaires qui seront construites chaque année en Valais.

Fin 2006, la Lex Koller a aussi amené le canton à édicter un moratoire sur la vente de résidences secondaires aux étrangers pour sept communes: Bagnes (Verbier), Grimentz, Hérérence, Nendaz, Riddes (La Tzoumaz), Val-d'Illiez (Les Crosets), Veysonnaz. Dans ces communes, le délai d'attente entre la transaction financière et l'inscription au registre foncier dépassait trois ans. Un bel imbroglio juridique si l'acheteur décide ou s'il revend son objet avant d'être inscrit formellement comme propriétaire au registre foncier! Ces communes ont jusqu'à la fin de l'année pour dire de quelle manière elles entendent maîtriser le développement des résidences secondaires sur leur territoire.

D'autres communes ont pris des mesures avant d'y être contraintes par le canton. Saas-Fee, Zermatt ou les six communes de Crans-Montana ont par exemple adopté l'outil du contingentement (nombre maximum de mètres carrés de surface brute

de plancher dévolus chaque année pour la construction de résidences secondaires). D'autres communes (Ayent, Champéry, Salins, Troistorrent, Vionnaz, etc.) viennent d'adopter ou réfléchissent à l'adoption de mesures visant à juguler la croissance des résidences secondaires. Le moratoire, bien que lié spécifiquement à la question de la vente aux étrangers, a ainsi été le déclencheur d'une prise de conscience des effets négatifs de la prolifération des résidences secondaires, que leurs propriétaires soient suisses ou étrangers.

Les Verts valaisans seront particulièrement attentifs ces prochains mois aux décisions que prendra le Conseil d'Etat. Ce dernier a déjà annoncé que le moratoire serait levé en fin d'année, mais il n'a pas précisé par quelles mesures il sera remplacé. Le Valais doit absolument renoncer à l'argent facile à court terme car c'est le paysage qui constitue l'atout numéro un du tourisme valaisan. L'étude *Perspectives d'avenir du tourisme valaisan* réalisée cette année par l'Institut Gottlieb Duttweiler pour fêter le 70^e anniversaire de Valais Tourisme souligne ainsi: «L'exutoire à la multitude d'offres de vacances toujours semblables consiste à se focaliser sur la nature plutôt que sur des sites artificiellement construits. Et investir dans la nature signifie renoncer: il sera donc important de ne pas faire certaines choses – moins de routes, moins de voitures, moins d'appartements de vacances et moins de touristes d'un jour augmentent la valeur des ressources élémentaires comme l'eau, le paysage, l'espace, le calme et améliorent à long terme durablement le bien-être et la qualité de vie des Valaisans et des hôtes.» On espère que les décideurs touristiques valaisans ont pris la peine de lire cette étude...



Christophe Clivaz
Conseiller général, Ville de Sion

François Contini, entre Bienne et Berne

Elu au Grand Conseil du canton de Berne et au Conseil municipal (exécutif) de la ville de Bienne, François Contini est un Vert à l'agenda bien rempli. Mais sa vocation première, c'est de conseiller et aider les gens, et il tient à pratiquer son métier en parallèle à sa « carrière » politique.

François Contini est avocat de formation. Pendant un an, il a été assistant de droit public à l'université et a travaillé trois ans au Tribunal de Bienne, avant de s'installer à son compte alors qu'il avait tout juste trente ans. Comme Bienne est une ville relativement petite, les avocats n'ont guère l'obligation de se spécialiser dans un domaine précis. Situation qui arrange bien François Contini, ravi de toucher un peu à tout. Son engagement social l'a tout de même poussé à privilégier le droit du travail et le droit du bail, le premier en tant qu'avocat-conseil pour le syndicat Unia et le second en tant que proche de l'Asloca dont il présidait durant près de dix ans la section biennoise.

L'engagement social et politique de François Contini remonte à son adolescence, marquée par une certaine révolte. Il la décrit comme bien plus qu'une « simple révolte d'ado », plutôt comme le sentiment profond que quelque chose ne tournait pas rond sur notre planète et la prise de conscience de la mauvaise répartition des richesses à travers le monde. Il s'est alors approché de mouvements d'extrême-gauche au sein desquels il a milité. Très concerné par le social et les questions de migration, François s'est engagé dans une permanence d'aide juridique aux immigrés, alors qu'il était encore étudiant en droit. Il est depuis resté très proche des milieux de défense des droits des étrangers, et a notamment participé activement, à la fin des années 1980, au référendum contre la 2^e révision de la loi sur l'asile.

Si François Contini est aujourd'hui Vert, c'est qu'il l'a voulu et décidé. Contrairement à beaucoup d'entre nous, ce n'est pas un ami qui l'a poussé à s'engager dans ce parti, et personne ne lui a demandé d'adhérer pour compléter une liste électorale. Rien de cela, puisque François Contini fait partie de celles et ceux qui ont permis aux Verts de s'implanter à Bienne, en 1986. Au début des années 1980, les partis écologistes commencent à naître dans de nombreux cantons. Dans le canton de Berne, il y en avait deux : la Liste libre (*Grüne Freie Liste, GFL*) et l'Alliance verte et sociale (*Grünes Bündnis, GB*). Cette dernière était largement issue des mouvements d'extrême



Sandrine Burger

gauche dont faisait partie François Contini. C'est ainsi qu'il a participé à la création d'une section à Bienne, sous les couleurs de laquelle il a siégé de 1990 à juin 2003 au Conseil de Ville (parlement). En 2003, il a fait son entrée au Grand Conseil du canton de Berne en qualité de « viennent-ensuite », avant d'être réélu en 2006 sous la bannière des Verts bernois cette fois-ci.

C'est qu'entretemps, la Liste libre et l'Alliance verte et sociale se sont réunies au niveau cantonal pour former les Verts bernois. Les Biennois ont été précurseurs en la matière, aidés par une particularité du système électoral de la ville qui interdit les apparentements de listes. Ceci a plus ou moins forcé les deux partis Verts à faire liste commune lors des différentes élections. La « cohabitation électorale » a si bien fonctionné que les partis écologistes biennois ont fini par fusionner en 2004, à l'occasion des élections municipales. Co-président du nouveau parti, François Contini est depuis 2005 « conseiller municipal à titre accessoire », c'est-à-dire qu'il est un des huit membres de l'exécutif de la ville et qu'il prend part à ses délibérations et décisions, sans cependant avoir la

charge d'un département, une situation qui lui permet de poursuivre son activité professionnelle comme avocat.

S'il regrette un peu le temps du simple militantisme où les contacts étaient plus fréquents et où il pouvait être plus libre-penseur, voire franc-tireur, François Contini apprécie aussi sa position d' élu qui lui permet d'avoir une influence qu'il n'aurait pas autrement. Une influence d'autant plus importante que Bienne est aujourd'hui une ville en pleine transformation, où il s'agit d'imposer les critères du développement durable. On en veut pour preuve le succès remporté dernièrement par les Verts qui, après avoir manifesté une opposition stricte à un projet de complexe sportif, ont réussi à imposer des standards minergie pour les bâtiments et les entreprises qui viendront s'y installer.

Quand j'ai rencontré François Contini, il s'appretait à remettre la présidence des Verts biennois et surtout, sortait de la campagne des élections nationales, où il s'était présenté pour soutenir la liste et aider les Verts bernois à conquérir un troisième siège. Mission accomplie!

Sandrine Burger

A Soleure, la question nucléaire à la croisée des chemins

Après un passage à vide il y a quelques années, les Verts soleurois figurent aujourd'hui parmi les vainqueurs du scrutin fédéral du 21 octobre dernier, et fêtent l'élection de Brigit Wyss au Conseil national.

Soleure est un typique canton du Plateau suisse. Il est composé de trois régions : la ville de Soleure et ses environs jusqu'à Granges sont plutôt tournés vers Berne, la région d'Olten a des liens plus étroits avec l'Argovie, alors que la partie située au nord du Jura cultive les relations avec les deux Bâle. Le canton dans son ensemble appartient à l'entité régionale du nord-ouest de la Suisse. Il couvre environ 800 km², compte 125 localités, avec une population de 250 000 habitants, dont 45 000 sont des étrangères et des étrangers.

Le canton est extrêmement bien desservi par les voies de communication. Les autoroutes nord-sud et est-ouest se croisent à Egerkingen, et toutes les grandes lignes ferroviaires passent par Olten. Cette situation en fait un lieu particulièrement attractif pour l'implantation de nouvelles entreprises industrielles, artisanales et du secteur des services. Le rôle de l'agriculture est aujourd'hui fortement réduit, alors que le secteur industriel occupe une place prépondérante.

Les Verts sont présents dans le canton de Soleure depuis le début des années 1980, et se sont formés, comme dans de nombreux autres cantons, par l'alliance de groupes écologistes et de gauche. Depuis 25 ans, ils sont engagés à l'échelle locale, dans des conseils municipaux, comme en ville de Soleure, à Olten, Zuchwil, etc. ainsi que dans les parlements cantonal et fédéral.

Après une période de succès au début des années 1990, les Verts soleurois ont connu une période de déclin. Leur part électorale baissait, avec elle le nombre de leurs représentants au Grand Conseil. Le découragement et la fatigue gagnant, et les candidats ne répondant pas à l'appel, le parti décida en 2001 de renoncer à présenter une liste aux élections cantonales. Mais ses membres n'abandonnèrent pas pour autant leurs engagements dans d'autres instances, avec un succès certain. Le

passage à vide fut de courte durée. La nécessité d'avoir une représentation des Verts à l'échelle du canton s'est imposée, et c'est moralement ragaillardisé que le parti s'est, en 2005, lancé dans les élections cantonales. Les Verts comptent actuellement quatre élus dans un Grand Conseil qui est passé de 144 à 100 sièges et forme un groupe parlementaire avec le Parti socialiste. L'objectif des prochaines élections cantonales de 2009 est de faire élire cinq Verts au moins, pour avoir un groupe indépendant.

De 1991 à 1995, Marguerite Misteli a siégé au Conseil national pour les Verts soleurois, mais n'a pas été réélue lorsque le parti a perdu un quart de ses voix. Ceci est heureusement du passé, puisque les Verts ont récolté 10% des suffrages lors des élections du 21 octobre, le meilleur résultat de leur histoire, et sont en mesure d'envoyer Brigit Wyss à Berne. Nous devons une grande partie de ce succès aux Jeunes Verts. A peine créés, ils ont réussi à réunir sur leur liste un cinquième des voix Vertes, soit 1,9%. Avec ces jeunes, la relève est assurée et les Jeunes Verts se présenteront avec les Verts aux élections cantonales de 2009. Le grand défi sera de créer des sections régionales dans l'ensemble du canton, car il y a aujourd'hui un écart beaucoup trop important entre la part de l'électorat qui vote Vert et le nombre de personnes véritablement engagées sur le terrain.

A Soleure, avec la centrale de Gösgen, la question nucléaire est évidemment au premier plan. De surcroît, le canton est très directement concerné par la question des déchets radioactifs, dans la mesure où il possède des roches à Opainus, qui figurent parmi les dernières solutions proposées pour le stockage. Il pourrait donc entrer en considération pour un dépôt définitif. Les partis bourgeois ont dit clairement qu'ils veulent un deuxième réacteur. La question est à nouveau d'actualité, dès lors que le Conseil fédéral

considère que la question des dépôts définitifs est réglée et assume à la place des exploitants des centrales le risque lié à une attaque terroriste. La majorité bourgeoise du Grand Conseil a donc chargé le gouvernement cantonal d'entreprendre des démarches dans ce sens auprès des autorités fédérales.

Comme Verts, nous exigeons la sortie complète du nucléaire. Nous engagerons toutes nos forces dans cette bagarre. C'est dans ce cadre que nous avons lancé une initiative pour taxer l'électricité d'origine nucléaire. Les revenus de cette taxe doivent servir à promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Les Verts soleurois sont également très actifs sur les questions liées à la mobilité. Nous nous efforçons en particulier de faire adopter des mesures d'accompagnement et la création de surfaces de compensation pour les projets routiers qui sont d'ores et déjà décidés. Et bien entendu, la question de la solidarité sociale est un point fort de notre action, qui nous oblige à nous défendre au jour le jour contre la politique de démantèlement des acquis menée par les partis bourgeois.



Iris Schelbert-Widmer
Députée au Grand Conseil
Présidente des Verts soleurois

Pour en savoir plus

www.gruene-so.ch

André Gorz, penseur inclassable

1923-2007

«**L**e philosophe André Gorz et sa femme Dorine se sont suicidés ensemble dans leur maison de Vosnon, près de Troyes, dans l'Aube, le 24 septembre passé. Lui avait 84 ans, elle 83 ans, et souffrait d'une maladie évolutive extrêmement douloureuse.»

C'est en ces termes que *Le Monde* du 27 septembre rend compte de l'acte résolu d'un maître penseur dont l'œuvre a accompagné toute une génération de la deuxième moitié du XX^e siècle. Intellectuel rigoureux, souvent austère, il a donné une preuve sensible d'amour à sa femme à qui il a consacré il y a un an son dernier livre, *Lettre à D. Histoire d'un amour* (Galilée, 2006).

André Gorz, d'origine autrichienne – il a vécu en Suisse de 1939 à 1953 –, homme à plusieurs facettes, philosophe, sociologue économiste, journaliste, portait aussi plusieurs noms : Gérard Horst (pour l'état-civil), Michel Bosquet (pour le journalisme) et André Gorz (pour ses livres de réflexion de fond). Malgré la multitude de ses rôles, il a su construire une pensée critique cohérente sur la société capitaliste.

Philosophe marxiste et sartrien, loin de la vulgate idéologique simpliste, il n'a pas cessé de remettre en cause la société salariale, productiviste et technocratique. Dans la foulée, il devient un des fondateurs de l'écologie politique : il considère que «la restructuration écologique de la société» passe par «la subordination de la rationalité économique à la logique écosociale». En proclamant cette thèse, André Gorz devient le précurseur du concept de développement durable.

Son éloignement du marxisme est marqué par son ouvrage *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme* (Galilée, 1980; Points-Seuil), où il note que «jamais le capitalisme n'était aussi peu capable de résoudre les problèmes qu'il engendre». Partant de ce constat, il entame une longue réflexion sur la nécessité de sortir de la «société salariale».

La notion de travail industriel occupe une place centrale dans son œuvre. Il note dans *Métamorphoses du travail, quête*

du sens (Galilée, 1988; Folio) que «le travail est une invention de la modernité, plus exactement une invention du capitalisme. Et poursuit dans *Capitalisme, socialisme, écologie. Désorientations, orientations* (Galilée, 1992) que «l'on ne peut se contenter des traitements symptomatiques de la crise du travail, car il n'y a plus de crise : un nouveau système s'est mis en place qui abolit massivement le travail».

Enfin, dans son ouvrage *Misères du présent. Richesse du possible* (Galilée, 1997), il avance que «la norme à laquelle chacun se réfère n'est plus l'idée du travail, mais l'idée de l'autonomie et de la réalisation de soi par une activité librement choisie». Une révision déchirante du sens même du travail... à méditer et surtout à lire.

Pour André Gorz, l'écologie était un «levier de la critique radicale de la société» (*Écologie et politique*, Seuil, 1978; Points-Seuil). Pourfendeur de la croissance et antinucléaire, il a attiré l'attention, en même temps que le grand économiste Nicholas Georgescu-Roegen, sur le fait que la consommation effrénée finira inévitablement par épuiser les ressources naturelles, et que la question n'est donc point de ne pas consommer de plus en plus, mais de consommer de moins en moins : il n'y a pas d'autre moyen de ménager les stocks naturels pour les générations futures.

André Gorz fut un véritable visionnaire dont les écrits d'il y a trente ans englobent toute la panoplie des thématiques qui font partie aujourd'hui du programme des Verts...

Concluons avec Jacques Julliard, pour qui André Gorz était «un pur intellectuel et un esprit d'une complexité extraordinaire. Il fut longtemps un révolutionnaire affirmé, mais aussi un révisionniste sans complexe; un doctrinaire et un sentimental, un utopiste et un passionné de la vie quotidienne.»¹

Andrés November

¹ *Le Nouvel Observateur*, 27 septembre 2007. André Gorz fut avec Jean Daniel le fondateur en 1964 du *Nouvel Observateur*, et en fut rédacteur en chef sous le nom de Michel Bosquet.

Offrez un abonnement au Bulletin Vert

➔ page 31



POUR S'INFORMER ET S'ENGAGER SUR L'ÉCOLOGIE

L'actualité internationale de l'écologie

Dans chaque numéro, un dossier complet sur un thème crucial

Ne manquez pas le numéro de janvier sur les écoquartiers

DÉCOUVREZ LA REVUE DURABLE !

www.larevuedurable.com



Des informations clés pour préparer l'avenir

Des articles rédigés par des spécialistes

Des interviews de personnalités engagées

Des points de vue, des campagnes, des initiatives, des indicateurs, etc.

www.mobilitehumaine.ch

Initiative populaire pour le renvoi des véhicules irrespectueux

Pour le climat





Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle?

Tel était le slogan prémonitoire d'une campagne électorale des Verts français il y a quelques années. Il ne serait pas étonnant en effet que la préoccupation écologiste et la réponse des Verts deviennent progressivement un courant politique majeur au cours des prochaines décennies. Le dire, ce n'est pas un simple cri du cœur ou de la forfanterie, cela repose sur le double constat que malheureusement les problèmes environnementaux sont d'une acuité si grande qu'elle en devient flagrante pour tout le monde ou presque et que celles et ceux qui ont élaboré depuis plus de trente ans des réponses politiques sont aujourd'hui reconnus pour leur capacité à les appliquer.

La naissance, l'émergence et l'assise des Verts ne constituent rien d'autre qu'un phénomène connu de l'histoire des formations politiques; leur destin inéluctable et souhaitable est d'ailleurs ensuite de diminuer et de disparaître... lorsque l'environnement sera assaini à suffisance et que le développement durable sera assuré. Bien d'autres en fournissent l'exemple: le plus frappant est sans doute celui des monarchistes, qui pendant la plus grande partie du XIX^e siècle ont représenté en Europe l'une des forces dominantes, tenante de l'Ancien régime, s'affirmant encore comme le groupe parlementaire le plus grand de la première Assemblée nationale de la III^e République française en 1871, avant de décliner rapidement et de perdre toute influence. On peut aussi se demander si le Parti radical, après avoir



Luc Recordon
Conseiller aux Etats VD

plus que dominé la scène politique et fait de la Suisse moderne ce qu'elle est, ne connaît pas aujourd'hui cette phase de sénescence. Il en va ainsi des groupes humains comme du corps des individus.

Une autre métaphore permet de comprendre mieux pourquoi les Verts sont dans une période ascendante de longue durée: l'observation de la biodiversité et de l'équilibre des écosystèmes a fini par forger en eux des valeurs et une conviction que rien n'est solide qui repose sur les déséquilibres ou sur l'écrasement. Théorie novatrice, l'écologie ou écologie politique est en ce sens fille de la science naturelle de l'écologie; elle prend en compte que des perturbations parfois mineures ou invisibles dans un premier temps sont susceptibles d'endommager ou de détruire des ensembles considérables. Cela ne vaut pas seulement pour la politique de l'environnement stricto sensu, cela vise aussi l'économie ou la société: les carcans économiques comme l'exagération du pouvoir des grandes entreprises ou de l'argent, la violation grave et répétée des libertés individuelles, la guerre, le mépris d'autrui et l'érosion du lien social sont des atteintes auxquelles on pourrait occasionnellement ne pas prêter l'attention voulue, mais qui finissent par mettre en péril toute la société.

Cela donne tout son sens au concept du développement durable et à ses corollaires. Défini comme l'utilisation des ressources naturelles assez mesurée pour ne pas restreindre celles que devront en faire les générations futures, le principe se décline comme la recherche dans chaque situation de l'équilibre adéquat entre les impératifs environnementaux, économiques et sociaux.

Bulletin Vert
Case postale 345, 1211 Genève 4
bulletinvert@verts.ch
Tél. 022 800 35 62

Editeur
Les Verts suisses

Rédaction
Anita Frei, rédactrice responsable
Pierre Lipschutz

Coordination
Gabriela Bader, Berne
Erica Hennequin, Jura
Jean-René Hulmann, Genève
France Manghardt, Vaud
Yolande Peisl, Fribourg
Walter Rosselli, Valais
Aline Trede, Berne
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

Ont collaboré à ce numéro
Nicole Baur, Miriam Behrens,
Sandrine Burger, Christophe Clivaz,
Fabien Fivaz, Therese Frösch,
Greta Gysin, Roman Hapka,
Henning Kohberg, Josef Lang,
Sylvia Leuenberger, Bernard K. Martin,
Anne-Catherine Menétrey,
Andräs November, Luc Recordon,
Bénédicte Savary, Iris Schelbert-
Widmer, Laurent Thévoz, Raphaël
Thiémard, Hubert Zurkinden

Traductions Anita Frei

Couverture
PL

Prix du numéro CHF 4.50 · 3 €
Abonnements
6 numéros (1 an): CHF 25.-
Abonnement de soutien: CHF 100.-
Gestion des abonnements:
Yolande Peisl

Publicité
Helena de Freitas, pub@sillage.ch
www.sillage.ch
Tarifs sous www.verts.ch/bulletinvert

Graphisme Pierre Lipschutz
Impression M+H, Genève
imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage 6000 exemplaires

© 2007, Les Verts suisses

Prochaine parution
Janvier-février 2008
Délai rédactionnel: 10.12.2007

www.verts.ch/bulletinvert



Les Verts suisses
Waisenhausplatz 21, 3011 Berne
Tél. 031 312 66 60 - Fax 031 312 66 62
verts@verts.ch

www.verts.ch

GE

Les Verts genevois
Rue des Voisins 14
Case postale 345, 1211 Genève 4
Tél. 022 800 38 48 - Fax 022 800 38 49
ge@verts.ch
www.verts-ge.ch

VD

Les Verts vaudois
Place de la Palud 7, 1003 Lausanne
Tél. 021 351 36 30 - Fax 021 351 36 31
verts@verts-vd.ch
www.verts-vd.ch

VS

Les Verts valaisans
Case postale 2315, 1950 Sion 2 Nord
vs@verts.ch
www.verts.ch/vs

FR

Les Verts fribourgeois
Case postale 1586, 1701 Fribourg
Tél. 026 424 76 62 - Fax 026 424 71 96
info@verts-fr.ch
www.verts-fr.ch

NE

Les Verts neuchâtelois
Rue du Centre 4, 2052 Fontainemelon
Tél. 032 852 07 26
ne@verts.ch
www.verts-ne.ch

JU

Les Verts jurassiens
Case postale 35, 2853 Courfaivre
info@verts-jura.ch
www.verts-jura.ch

BE

Les Verts du Jura bernois
Yves Leuzinger, Saucy 17, 2722 Les Reussilles
verts-jb@bluewin.ch

Les Verts-Bienne
Case postale 665, 2501 Bienne
www.gruene-biel.ch

TI

I Verdi del Ticino
Casella postale 1704, 6830 Chiasso 1
Tél./Fax 091 682 02 47
coordinamento@verdi-ti.ch
www.verdi-ti.ch

Je m'abonne au Bulletin Vert

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

- abonnement 6 numéros (1 an) à 25 francs**
 abonnement de soutien à 100 francs

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 8

J'offre un abonnement à

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

abonnement 6 numéros (1 an): 25 francs

Adresse de facturation:

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 8

Les Verts m'intéressent



- Je souhaite recevoir des informations
 Je désire devenir membre des Verts

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Talon à envoyer au secrétariat d'un parti cantonal (voir la liste ci-contre)

BV 8

Il est temps de prendre parti
pour le climat

